

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE  
DE MONTRÉAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS:            Mme MARIE LEAHEY, présidente  
   Mme DANIELLE SAUVAGE, commissaire  
   M. DAVID HANNA, commissaire  
   M. MATTHIEU BARDIN, analyste

**RECONVERSION DE LA MAISON MÈRE  
DES SŒURS DE SAINTE-ANNE**

---

**DEUXIÈME PARTIE**

---

VOLUME 1

---

Séance tenue le 20 juin 2018, 19 h  
Salle Marie-Anne Blondin  
1950, rue Provost, 3<sup>e</sup> étage

Montréal

**TABLE DES MATIÈRES**

**SÉANCE DU 20 JUIN 2018**

**MOT DE LA PRÉSIDENTE** ..... 1

**PRÉSENTATION DES MÉMOIRES**

M. Richard Léonardo ..... 4  
M. Henri Chevalier, CDEC-Lasalle-Lachine ..... 9  
M. Robert Lachance Fabriques des Saint-Anges, cimetière catholique de Lachine ..... 21  
Mme Kim Gallup ..... 34  
M. Bernard Blanchet ..... 46  
M. Christian Lévesque, École primaire Philippe-Morin ..... 58  
M. Jonathan Théorêt - GRAME ..... 66  
Mme Marie-Claude Prévost - Concerts Lachine ..... 75  
Mme Nathalie Tremblay et M. Laurent Howe - Imagine Lachine Est et Marmott Énergies .... 87  
M. Dinu Bumbaru - Héritage Montréal ..... 99

**DROIT DE RECTIFICATION**

Mme Sihem Mansour - Ville de Montréal ..... 111  
M. Carlos Martinez - Bâtir son quartier ..... 112

**MOT DE LA FIN** ..... 113

**AJOURNEMENT**

**LA PRÉSIDENTE :**

5 Mesdames, Messieurs, bonsoir! Je vous souhaite la bienvenue à cette séance d'audition des opinions de l'Office de consultation publique de Montréal portant sur le projet de reconversion de la Maison mère des Sœurs de Sainte-Anne où nous sommes actuellement. La séance se déroulera en français, mais les gens qui voudraient s'exprimer en anglais peuvent le faire en s'adressant à la commission.

10 The meeting will be conducted in French, but if you wish to ask a question or address the Commission in English, you are welcome to do so.

15 Je m'appelle Marie Leahey, je suis commissaire à l'Office de consultation publique que vous connaissez aussi sous le nom de OCPM. La présidente de l'Office, madame Dominique Ollivier, m'a confié la présidence de cette commission. Je suis secondée par deux autres commissaires, madame Danielle Sauvage et monsieur David Hanna. Nous sommes appuyés dans nos travaux par monsieur Matthieu Bardin qui agit à titre de secrétaire analyste.

20 La commission voudrait aussi remercier Brunelle-Amélie Bourque, qui vous a accueillis, pour l'organisation logistique de cette soirée. Je vous informe que l'assemblée de ce soir et enregistrée – ceux qui sont venus à la séance d'information, vous connaissez le processus – par Stéphane Leclerc à la sonorisation. De plus, l'ensemble des propos qui seront tenus ce soir seront transcrits par madame Louise Philibert, sténographe. Les transcriptions font partie du dossier de documentation disponible sur le site internet de l'Office et au Bureau du citoyen de la mairie de Lachine. Nous saluons aussi les représentants de l'arrondissement Lachine et le promoteur présent dans la salle. J'en profite pour vous préciser que ceux-ci n'ont pas vocation à intervenir en dehors du droit de rectification dont ils pourront faire usage en fin de séance.

30 Quelques mots maintenant sur la consultation et sur l'Office. La consultation est avant tout destinée aux citoyens. Ceux-ci ont le droit d'être renseignés sur les projets susceptibles de

35 modifier leur cadre de vie et de faire valoir leur opinion dans le but d'éclairer et d'influencer les décisions des élus relatives à ces projets. Les consultations de l'Office sont crédibles, transparentes, efficaces. Elles n'ont pas pour objet de faire la promotion d'un projet. Bien que régis par la *Charte de la Ville de Montréal*, l'OCPM est une entité distincte et indépendante. Nous, les commissaires, ne sommes ni des élus, ni des fonctionnaires. Nous sommes indépendants. Tous les membres de la commission sont liés par le Code de déontologie des commissaires et vous pouvez prendre connaissance de ce code-là à la table d'accueil ou sur le site internet de l'Office.

40 Pour ce qui est du projet de reconversion de la Maison mère des Sœurs de Sainte-Anne, ce pourquoi on est ici, ce soir, le conseil municipal de Montréal a adopté le 24 avril 2018 deux projets de règlement qui permettraient sa réalisation : l'un apporterait des dérogations au Règlement de zonage de l'arrondissement de Lachine et l'autre modifie le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal.

45 Le conseil municipal a mandaté l'Office de consultation publique de Montréal en vertu de l'article 89 de la *Charte de la Ville de Montréal* afin qu'il mène la présente consultation. En conséquence, un avis public a été publié dans les journaux le 3 mai dernier. La documentation relative au projet a été mise à la disposition du public le même jour sur le site internet de l'OCPM ainsi qu'en version papier à partir du 11 mai au Bureau du citoyen de Lachine. L'Office a aussi fait distribuer plus de 22 000 dépliants d'information dans un large périmètre autour de la Maison mère.

55 La première partie de la consultation a eu lieu mardi le 29 mai dans les mêmes locaux avec la tenue de séances d'information au cours desquelles vous avez pu obtenir de l'information sur le projet. Aujourd'hui, c'est la seconde étape de la consultation. Il est temps pour les dix citoyens et organisations qui se sont préalablement inscrits de faire part aux commissaires de leur opinion, préoccupation, commentaire sur le projet.

60 Les opinions écrites et les transcriptions sténographiées des séances d'audition seront rendues publiques dans la semaine à venir et demeureront accessibles sur le site internet et au Bureau du citoyen à la mairie d'arrondissement.

65 À la suite des séances d'audition, la commission analysera toute l'information qui a été soumise à l'oral comme à l'écrit. Elle en fera rapport à la mairesse et au président du comité exécutif de la Ville de Montréal. Ce rapport sera rendu public quelques semaines plus tard. Je rappelle que les rapports de l'Office n'ont qu'une valeur consultative. Les décisions relatives au projet de règlement appartiennent au conseil municipal.

70 Comment nous allons travailler ce soir. Je vous l'ai dit, ça se passe entre les citoyens et la commission. Dans quelques instants, j'appellerai les participants selon l'ordre prévu à l'horaire. Nous allouerons une vingtaine de minutes à chacun : dix minutes pour présenter leur opinion et dix minutes pour échanger avec les commissaires, notamment à des fins d'éclaircissement.

75 À ceux et celles qui ont déposé une opinion écrite, je vous rappelle que nous l'avons lue et relue. Je vous invite donc à en présenter les éléments essentiels de façon à nous laisser le plus de temps possible pour échanger.

80 En fin de séance, j'accorderai aux représentants de l'arrondissement et du promoteur qui est Bâtir son quartier d'user de leur droit de rectification, comme il est coutume en consultation publique si, pour une raison ou une autre, des inexactitudes se glissaient dans les propos aujourd'hui. Il s'agirait, bien entendu, de rectifier seulement un fait et non pas d'émettre un commentaire ou un avis. La séance devrait se terminer vers 22 h 45, si tout se déroule comme prévu. Nous observerons une pause d'une quinzaine de minutes à mi-session.

85 Je rappelle que le climat et les propos se doivent d'être sereins et courtois. C'est pourquoi nous ne tolérerons ni manifestation, ni remarque désobligeante, ni propos diffamatoire, ni attitude méprisante et, pour la même raison, je dois dire qu'il ne faut pas applaudir, ça serait une façon de dire que ça, vous aimez ça, puis que le reste, vous ne l'avez pas aimé.

90

95 Je vous invite à éteindre vos téléphones cellulaires, si vous en avez. Je regarde souvent le mien. Dites-vous que je ne suis pas en train de texter, c'est ma montre. J'invite donc maintenant, comme première personne, monsieur Richard Léonardo, à venir nous présenter son opinion sur le projet de reconversion de la Maison mère des Sœurs de Sainte-Anne. Bonsoir, Monsieur Léonard.

**M. RICHARD LÉONARDO :**

100 Bonsoir, Madame la présidente, Madame et Monsieur les commissaires. Je veux parler de la situation du stationnement. Quand on rentre par la rue Provost, puis on se dirige à la droite vers le stationnement qui est sur le côté de la 18<sup>e</sup> Avenue, si on regarde à gauche, il y a un petit stationnement entre les bâtiments et on veut convertir ça avec du gazon. En d'autres mots, éliminer ce petit stationnement. On dit qu'avec les calculs et les statistiques qu'on a assez de stationnement, mais par contre, on dit que si on n'en a pas assez, on peut faire des  
105 arrangements avec l'autre côté de la rue pour en avoir. Moi, ça m'indique beaucoup plus qu'il en manque. Alors, je voudrais conserver ce petit stationnement à tout prix et j'aimerais que le concepteur regarde peut-être à en rajouter du stationnement, parce que malheureusement, je ne peux pas concevoir leurs calculs et me dire qu'il y en a suffisamment. Je m'excuse, mais il n'y en a pas suffisamment. Et je vous remercie.

110 **LA PRÉSIDENTE :**

Avez-vous un autre point, Monsieur Léonardo?

115 **M. RICHARD LÉONARDO :**

J'ai été très occupé aujourd'hui comme guide touristique, ça fait que j'ai pas eu le temps de regarder mes notes. J'aurais aimé avoir le restant qu'il me reste peut-être pour revenir après tous les intervenants, mais ça se fait pas, mais c'est correct.

120

**LA PRÉSIDENTE :**

Vous, vous êtes un résident du quartier, Monsieur Leonardo?

125 **M. RICHARD LÉONARDO :**

Ma femme l'était, elle est décédée aujourd'hui. Moi, je suis avec la Société d'histoire de Lachine parce que...

130 **LA PRÉSIDENTE :**

O.K. Mais vous connaissez bien l'endroit. Moi, je le connais moins. Dites-moi, les stationnements, est-ce que souvent vous voyez qu'ils débordent, de jour, de soir, de nuit? Où est-ce que vous voyez l'achalandage? Qu'est-ce qui vous agace à ce qu'il y ait moins de places? Vous pensez qu'on va en manquer?

135

**M. RICHARD LÉONARDO :**

Oui. Premièrement, c'est pas le jour parce que les gens partent pour le travail bien souvent. Ici, c'est fort possible que peut-être il y a beaucoup plus de retraités que de travailleurs aussi. Il faut concevoir qu'à ce moment-là, le stationnement, ça se peut qu'il soit complètement pris par ces gens-là. Pour les visiteurs, maintenant, qu'est-ce qu'on a pour eux? Moi, je ne pense pas qu'il y ait suffisamment de... Parce que si vous regardez le nombre de logements, puis tout ça, puis le nombre de visiteurs, surtout les fins de semaine, on peut pas faire un stationnement de fin de semaine juste pour accommoder cette période-là, mais il faut qu'ils puissent aller se stationner.

140

145

**LA PRÉSIDENTE :**

Il faut les prévoir, c'est ce que vous nous dites. O.K.

150

**M. RICHARD LÉONARDO :**

155 Je suis pompier de carrière aussi. Moi, il y a des interventions que souvent, quand on fait  
des bâtiments, on leur demande de faire des stationnements intérieurs, aller en dessous des  
bâtiments, ce qui fait qu'on touche pas à rien de l'extérieur, ni de la verdure, parce qu'on veut  
conserver le beau côté ici qu'il y en a beaucoup de la verdure. Ce petit morceau-là en petit  
stationnement, ici, je ne pense pas que ça change grand-chose. De la verdure, il y en a  
suffisamment.

160 De faire du stationnement étagé, ça pourrait être une autre opinion. Si c'est dans la  
nouvelle bâtisse qu'ils veulent faire pour l'habitation des Sœurs, peut-être qu'il y a une partie de  
stationnement qui pourrait être faite là pour les visiteurs ou peut-être même pour ceux qui  
demeurent ici. Parce que les Sœurs, je ne suis pas sûr si elles ont toutes des autos. Elles  
165 habitent ici, mais c'est pas... C'est pas eux autres qui vont utiliser le stationnement, d'après moi,  
sauf erreur, je veux dire, mais s'il y a un stationnement étagé qui est fait en dessous, sans  
prendre du terrain ailleurs, ça pourrait peut-être... C'est sûr qu'elles veulent avoir de la verdure, je  
comprends ça, on vient encore de s'amincir d'une partie de cette verdure-là, mais...

170 **LA PRÉSIDENTE :**

Mais, vous savez que dans le projet, le nouveau bâtiment qui hébergera les Sœurs, il est  
prévu un stationnement intérieur.

175 **M. RICHARD LÉONARDO :**

O.K.

**LA PRÉSIDENTE :**

180 Je ne me souviens pas là par cœur du nombre de places, mais c'est déjà prévu.

**M. RICHARD LÉONARDO :**

185 Il faudrait faire les calculs. Peut-être ça va être suffisant, je le sais pas. Moi, c'est pas le feeling que j'ai.

**LA PRÉSIDENTE :**

190 Vous êtes inquiet.

**M. RICHARD LÉONARDO :**

195 C'est ça.

**LA PRÉSIDENTE :**

200 O.K. On va retenir que vous êtes inquiet qu'on manque de places de stationnement. Est-ce que je peux me permettre de vous poser une autre question?

**M. RICHARD LÉONARDO :**

205 Absolument.

**LA PRÉSIDENTE :**

210 Puisque vous êtes un ancien pompier. Vous savez que les stationnements, c'est souvent des sources de chaleur, puis on essaie actuellement de baisser toutes les sources de réchauffement. Est-ce que dans votre passé de pompier, vous avez eu des problèmes de sécurité avec des stationnements alvéolés?

Vous savez, les espèces de revêtement, plutôt que d'être juste du bitume, c'est comme des petits octogones comme la Caisse Desjardins, puis à l'intérieur, le gazon pousse. Est-ce que vous avez vécu ça? Est-ce que ça posait un problème de sécurité?

215

**M. RICHARD LÉONARDO :**

Moi, j'ai pas vu ça. Ce qui arrive avec le stationnement étagé, il faut penser que quand on est au-dessus de la surface, il y a des ouvertures par les fenêtres, le toit. Quand on commence à descendre, il n'y en a plus de fenêtre. Alors, ça prend un système de...

220

**LA PRÉSIDENTE :**

D'échangeur d'air.

225

**M. RICHARD LÉONARDO :**

D'échangeur d'air suffisant pour que la fumée qui soit dégagée par un feu d'auto, par exemple, pourrait être évacuée parce que c'est bien beau voir les films de pompiers, pas de fumée, ça n'existe pas, Madame. Alors, quand on s'en va là, on ne voit pas rien. Alors, le plus vite qu'on peut évacuer la fumée, le plus vite qu'on peut aussi sauver des vies, s'il y a des gens dans le stationnement au moment que le feu arrive. Puis, naturellement, il y a des canalisations d'eau qui sont nécessaires aussi à amener à tous les étages souterrains pour qu'on puisse s'approprier de cette canalisation-là. Mais, ça, ça existe dans tous les bâtiments. Je ne crois pas que ça va manquer ici. J'espère que non. Si, oui, bien, vous m'appellerez.

230

235

**LA PRÉSIDENTE :**

Avez-vous des questions? Monsieur? Madame? Bien, on vous remercie beaucoup, Monsieur Leonardo. Alors, vous étiez inquiet en disant : « Si j'ai d'autres idées, est-ce que je peux revenir à la fin? » Non, mais si vous avez d'autres idées, puis que vous avez le goût de

240

prendre le crayon, vous pourriez – n'est-ce pas? Je vous regarde, est-ce que je suis en train de dire – ce n'est pas tout à fait orthodoxe ce que je suis en train de dire.

245 **M. RICHARD LÉONARDO :**

C'est correct, Madame. Écoutez, déjà vous m'avez donné la chance de parler de mes inquiétudes de tout ce que j'ai vu, qui est fantastique, en passant. C'est un très, très, très beau projet, puis c'est sûr qu'il faut absolument que je lève mon chapeau aux Sœurs qui ont été  
250 tellement généreuses de léguer ça à la Ville et puis de l'offrir à vos citoyens ici pour tout ce qu'elles ont déjà fait dans le passé. Elles continuent, même à leur retraite, de servir la population et puis, on leur doit tout ça, de tout cœur, de les remercier. On ne pourra jamais assez les remercier.

255 **LA PRÉSIDENTE :**

On va le faire dans notre rapport, je vous le promets. Merci, Monsieur Léonardo. J'appellerais monsieur Henri Chevalier. Bonsoir, Monsieur Chevalier. Vous, aussi, c'est une opinion orale. On n'a pas lu de rapport de votre part. Oui.

260

**M. HENRI CHEVALIER :**

Bonsoir, Madame la présidente, Madame la commissaire, Monsieur le commissaire. Je vais d'abord souligner la qualité du projet. Je n'ai pas pu être présent à la séance de questions  
265 au mois de mai. J'ai regardé le projet et je voudrais souligner la qualité de ce qui a été déployé, le respect des bâtiments existants, la préservation de l'architecture que les Sœurs avaient mise en place, la préservation de l'enveloppe de la chapelle. Il y a le respect de l'environnement également que les Sœurs ont conçu, le verger, les arbres matures, les espaces verts, l'accès au public.

270

Je voudrais souligner aussi l'ajout des logements communautaires pour les personnes âgées, également pour les personnes en perte de mobilité, la formule AccèsLogis. L'effort aussi qui a été pensé pour les emplois qui sont offerts en ce moment sur le site, pour l'avenir de ces emplois avec le changement.

275

Et, puis, aussi, souligner le maintien des Sœurs sur place, parce que ce n'est pas toujours le cas. Il y a eu plusieurs projets où il y a eu un changement important, notamment à Joliette où un projet a amené un changement important, les Sœurs ont quitté le site complètement.

280

Cela dit, je voudrais émettre deux points d'amélioration que je trouve intéressants. Le premier, c'est le fait que – et sauf erreur parce que je n'étais pas présent à la séance des questions, c'est une question que j'aurais posée – a priori, si je comprends bien, la chapelle va devenir un espace public. Donc, elle devrait être désacralisée, si j'ai bien compris, ce qui, en fait, change complètement le local. Ce n'est plus une chapelle, ça devient une pièce, une jolie pièce, mais ça devient une pièce. Et, ce n'est pas la première fois que ça arrive. Dans les projets de reconversion, à Joliette on a carrément enlevé la chapelle, On l'a détruite, on a remplacé ça par du logement communautaire, on n'a pas cherché de solution pour la conserver.

285

290

Ici, on la conserve quand même, on conserve l'enveloppe, mais une chapelle, c'est avant tout un lieu de culte. Alors, sans en faire un lieu de culte maintenu, disons, avec une grande intensité, j'aurais trouvé intéressant qu'on puisse conserver l'activité de culte, même à un rythme bien inférieur à ce qu'il est jusqu'à maintenant, mais on pourrait très bien proposer des cérémonies religieuses ou des activités religieuses parallèlement à une activité publique dans ce local-là.

295

Donc, le point que je voudrais apporter, c'est qu'une chapelle, c'est avant tout un lieu de culte. Ce n'est pas une... Elle perd son âme, on a autre chose à la place. On perd beaucoup en enlevant la dimension religieuse. Et, les deux ensemble, l'activité civile, l'activité religieuse, peuvent se joindre. Je pense que c'est une avenue qui serait intéressante.

300

305 Je sais que les Sœurs vont occuper un bâtiment qui va être un peu plus loin sur le site et qu'éventuellement, je crois qu'il y a une chapelle dans ce nouveau local. Mais l'un n'empêche pas l'autre. Je trouverais plus intéressant que les citoyens qui occupent la pièce – la chapelle d'ailleurs, je l'appelle la pièce – disons côtoient encore les Sœurs le plus possible. Le sentiment que j'ai, c'est qu'on efface un peu la présence des Sœurs dans le bâtiment. On les met un peu plus loin sur le terrain et ce n'est pas forcément nécessaire de le faire si rapidement.

310 Les Sœurs ont marqué très fortement Lachine, elles ont apporté tellement à toute la communauté pendant si longtemps, je pense qu'on pourrait faire quelque chose de plus ambitieux concernant ce changement-là et leur départ un peu plus loin sur le site.

315 Ma deuxième remarque va être plus, on va dire, sur le principe général. Je travaille à la CDEC, la Corporation de développement économique et communautaire de Lachine. J'entends parler du projet depuis des années. Ce n'est pas nouveau pour moi. Mais, uniquement en surface. Je sais qu'il y a un projet. Et, c'est tout. Dans le document de projet, on parle de communauté à toutes les pages, quasiment tous les paragraphes. Mais, la communauté n'a, à mon sens, sauf erreur de ma part, puis je trouverais ça étrange que la communauté ait été très impliquée dans tout le processus parce que je suis impliqué dans cette communauté, là, et puis  
320 que j'ai vu que le GRAME était impliqué, alors quand on cite les organismes qui sont impliqués de la communauté dans le projet, en fait, il y a le GRAME. Voilà. Et, je trouve ça un peu limité. Surtout quand on parle des Sœurs de Sainte-Anne.

325 **LA PRÉSIDENTE :**

Je m'excuse. Quand on parle des soins..?

**M. HENRI CHEVALIER :**

330 Des Sœurs de Sainte-Anne.

**LA PRÉSIDENTE :**

Des Sœurs, O.K., parfait.

335

**M. HENRI CHEVALIER :**

Qui ont donné donc à cette communauté pendant tout... Et qui continuent à donner du temps en éducation, en soins, qui ont tellement soutenu les Lachinois en général depuis si longtemps, qu'on n'ait pas inclus plus en amont du projet la communauté elle-même. Que ça soit les soignants, que ça soit aussi les groupes communautaires. On est aux abords d'une zone qui s'appelle Duff Court. Duff Court, vous ne l'ignorez peut-être pas, mais une zone de HLM avec une densité les plus fortes au Canada, avec des problématiques importantes. On a une école, Dalbé-Viau, une secondaire, avec beaucoup d'élèves qui ont des difficultés d'apprentissage. Il y a un programme qui a été mis en place par le Carrefour jeunesse-emploi, Passeport pour ma réussite, ce n'est pas par confort qu'ils ont fait ça. C'est parce qu'il y a des problématiques de réussite scolaire très intenses.

340

345

On est dans un quartier difficile. Lachine-Est en général, à l'est de la 32<sup>e</sup> Avenue, c'est une zone où il y a une pauvreté importante, 35 % de familles monoparentales. Donc, les statistiques sont assez connues. Un projet comme celui-là ne peut pas tout régler. Mais, ça aurait été intéressant d'impliquer en amont, de manière plus ambitieuse et plus, disons, fouillée, les groupes communautaires, les tables, les comités, les organismes impliqués localement, pour enrichir l'approche et non pas définir des espaces communautaires qu'on pourra peut-être – et c'est tant mieux – qu'on pourra peut-être appliquer à telle ou telle activité, ce n'est pas encore bien défini. Qu'on ait pensé à faire des espaces communautaires, c'est très bien, parce que souvent, on oublie, mais ça manque de jus. Ça manque de contenu. Et, là, on est un peu tard.

350

355

Donc, je voudrais simplement le signaler à votre attention parce que ce n'est pas rare, c'est comme ça qu'on procède d'habitude. On travaille le projet avec une équipe qui est plus

360

365 réduite, parce que c'est plus facile, ça demande un effort un peu moins soutenu, mais on est moins... Moins en profondeur dans les enjeux du lieu duquel on s'occupe. Et, cette approche-là en amont serait très nécessaire et puis, ça s'applique à plein de projets. Ce n'est pas propre à celui-ci. Et, je trouve que celui-ci est très abouti pour un projet qui n'a pas été, disons, dans ce sens-là, à travailler en amont de manière très ouverte et très large. Voilà.

370 Donc, c'était les deux remarques que je voulais faire : essayer de travailler à maintenir l'activité religieuse dans la chapelle, en même temps qu'en faire un lieu d'accueil de la communauté, essayer de trouver un système qui fasse qu'on puisse avoir les deux pendant un temps, au moins. Et, puis, ensuite, retenir – et ça, c'est moins pour Bâtir son quartier et les promoteurs du projet, remarque c'est aussi pour eux, mais pour vous et pour les conclusions que vous allez véhiculer – que des projets de cette ampleur-là devraient forcément être travaillés en amont en impliquant la communauté. Les résultats seraient beaux, ils seraient sans doute  
375 proches de ce qui a été fait, mais avec une richesse plus importante. Voilà.

**LA PRÉSIDENTE :**

380 Merci, Monsieur Chevalier. Des questions?

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

385 Oui, j'en aurais une. Justement, sur votre deuxième proposition, celle de Duff Court, et bon, l'idée d'un lieu d'accueil, j'ai bien compris...

**M. HENRI CHEVALIER :**

Non, non. Bien, je vous écoute.

390 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

En fait, ma question serait plutôt, oui, vous avez une entité juste là à côté. Vous avez cette entité ici qui fait l'objet donc d'un projet, bien sûr, très complexe dans un sens.

395 **M. HENRI CHEVALIER :**

Oui.

400 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

Est-ce que vous proposez des liens ou... Qu'est-ce que vous proposez, en fait, comme tisser ces deux ensembles? Est-ce qu'il y a quelque chose...

405 **M. HENRI CHEVALIER :**

Dans un monde idéal, on aurait ouvert le jeu très tôt dans la réflexion. On aurait invité le COVIQ, par exemple, qui est le Comité de vie de quartier de Duff Court, qui travaille à la mobilisation des résidents de Duff Court et à l'amélioration des conditions de vie du quartier. On aurait invité, par exemple, les gens du COVIQ pour ce qui est de Duff Court à venir parler de leurs enjeux à eux. Pas forcément pour trouver une solution à l'enjeu de Duff Court, mais pour en tenir compte. Je ne sais pas quelle solution aurait pu émerger de ça, mais c'est ce genre de discussion qui apporte des solutions innovantes, qui auraient pu arriver dans le projet ou qui auraient pu très bien ne pas arriver dans le projet.

415 Le principe, c'est d'ouvrir le jeu au départ pour tenir compte des enjeux locaux. Un projet comme celui-là, ça ne concerne pas que les Sœurs. Ça concerne toute une communauté qui vit autour et qui va regarder le projet se faire, sans avoir forcément leurs propres enjeux pris en compte dans une solution qui aurait pu être intégrée. Ou mieux intégrée.

420 Et, je voudrais préciser, je l'ai dit plusieurs fois, je trouve que le projet est très bon. Mais, on a un morceau qui n'est pas pris en compte et qui est, comme d'habitude, je dirais, pas pris en compte. Mais...

**Mme DANIELLE SAUVAGE, commissaire :**

425

Est-ce que vous croyez qu'il est trop tard pour impliquer la communauté de Duff Court?

**M. HENRI CHEVALIER :**

430

Non.

**Mme DANIELLE SAUVAGE, commissaire :**

435

Est-ce que vous avez des propositions à faire?

**M. HENRI CHEVALIER :**

440

Non, je pense qu'il est encore possible d'aller ouvrir le jeu, d'aller inviter la Table de quartier de Lachine qui est l'organisme qui est mandaté par Montréal dans le territoire de Lachine pour mobiliser les acteurs locaux dans la lutte à la pauvreté et pour le développement social principalement. Il y a plein d'avenues qui pourraient sortir. C'est dans la confrontation des avis qu'on va trouver des idées originales qui vont sortir. Alors, je pense qu'on peut encore travailler là-dessus.

445

Je voulais souligner le fait qu'on devrait essayer de proposer des modes de développement pour des projets ambitieux comme celui-ci, qui soient avec une approche très tôt impliquant la communauté. Parce qu'en fait, la connexion se fait moins bien, la compréhension du projet est moins bonne. Alors que, si jamais on arrive à ouvrir le jeu, ça donne plus de temps et plus d'effort, c'est sûr, mais ça vaut vraiment le coût. L'adhésion de la communauté est

450 beaucoup plus forte et les solutions qui vont donc teinter le projet pourraient en faire un projet, disons, avec plus de réponses aux enjeux locaux.

Je me souviens de discussions autour de – il y a des années de ça, je vous donne un exemple – de Dalbé-Viau, c'est une école secondaire, il y a un centre de formation  
455 professionnelle également qui est présent sur le site. Donc, on a des étudiants de plusieurs âges, des adultes aussi, qui viennent suivre des cours et le développement de ce lieu d'enseignement qui part avec la vocation des Sœurs de Sainte-Anne va, disons, le développement de ce lieu donc d'enseignement, va avoir, disons, va provoquer des besoins dans les années à venir, des opportunités. Dans les discussions qui avaient lieu, il y a des années de ça, par exemple, c'était  
460 de se dire : tiens, pourquoi est-ce qu'on ne ferait pas venir des étudiants internationaux qui auraient besoin de travailler, d'étudier ces formations-là professionnelles et qui pourraient être hébergés peut-être sur une partie du site dans le cadre de ces études-là? Donc, comme avoir des logements étudiants. Bon, c'est une idée qui était passée, elle était proposée dans une discussion.

465 C'est simplement un exemple que je vous donne. La typologie de Lachine est quand même particulière. On a des quartiers qui sont assez aisés à l'ouest de la 32<sup>e</sup>, plutôt pauvres et défavorisés à l'est de la 32<sup>e</sup> – et je ne veux pas faire quelque chose de mur à mur, là – c'est teinté mais, quand même, c'est une réalité. Et, les Sœurs de Sainte-Anne ont beaucoup apporté  
470 et j'aimerais qu'elles apportent encore, continuent à apporter à la communauté en général, le plus largement possible.

**LA PRÉSIDENTE :**

475 D'autres questions ? Non. C'est complet. Bien, vous m'avez ouvert la porte, puis peut-être que je l'ai prise trop grande, puis que vous allez me dire : « Je le sais pas. » Puis, ce n'est pas grave.

**M. HENRI CHEVALIER :**

480

Allez-y.

**LA PRÉSIDENTE :**

485

Quand on lit le profil socioéconomique, en tout cas, le dernier qui a été produit et qui est sur le site de l'Office, on voit l'arrivée de beaucoup de familles à Lachine. L'étude ne dit pas s'il y a un manque de logements pour les familles, les couples, les personnes âgées. Le profil ne dit pas ça. Mais, vous, là, vous êtes à la CDEC, savez-vous c'est quoi les besoins les plus criants de population en termes de logements, de catégories de logements ?

490

**M. HENRI CHEVALIER :**

495

Effectivement, vous m'ouvrez une porte un peu trop grande, pour être honnête. Je ne connais pas les chiffres. Ce que je peux vous dire, c'est que d'un point de vue familial, Lachine est très intéressante. Le cadre de vie est vraiment exceptionnel. Pour ceux qui aiment le fleuve, c'est le meilleur bord de l'eau à Montréal et franchement, je le pense, sincèrement, c'est très beau, c'est très réussi. On a une qualité de vie également de, comment dire, il y a un milieu villageois important à Lachine, il y a comme une synergie, disons dans la géographie de la ville, qui crée un sentiment d'appartenance ou un lien pour les familles qui la visitent ou qui s'y installent.

500

505

Maintenant, oui, effectivement, les familles arrivent en nombre. On a une croissance de la population ces dernières années, notamment des enfants. Et ça apporte un problème important à la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys pour héberger ces enfants, les héberger à l'école, disons les accueillir. Les écoles sont pleines, tout simplement, il n'y a plus de place.

510 On essaie d'agrandir certaines écoles, ce n'est pas évident, on pousse un peu les cloisons. En plus, le gouvernement souhaite qu'on accueille les maternelles quatre ans dans les écoles alors qu'il n'y a pas forcément les places pour ça. Et, je vous rappelle qu'on est dans des milieux défavorisés dans l'est de Lachine. Ce n'est pas des endroits où on a besoin de voir le nombre d'élèves en primaire ou en secondaire augmenter fortement parce qu'on n'a plus de place dans les classes. Ce serait une très mauvaise idée. On a plutôt des enfants défavorisés. Donc, on a besoin de mieux accueillir ces familles.

515 Il y a des projets qui se préparent de manière importante dans l'est de Lachine. On n'est pas tout près mais c'est à dix minutes, si j'ai bien lu – à vélo – si j'ai bien lu le Plan directeur, on est à dix minutes de la gare du canal, faut pédaler vite, à mon avis. C'est vrai qu'on a... Ce secteur-là qui est en bordure du canal va se déployer, il commence déjà à se déployer, et dans ce secteur-là, il y a 5 000 logements qui sont prévus. 5 000 logements qui visent beaucoup les familles. Donc, oui, c'est sûr que c'est une cible intéressante, pas que pour Lachine, pour Montréal. Montréal perd ses familles, vous connaissez les chiffres mieux que moi, vous avez sûrement fait des travaux là-dessus.

525 Donc, je dirais, oui, c'est un milieu qui accueille les familles mais qui manque d'équipement. Peut-être que, d'ailleurs, dans disons les discussions en préambule très tôt dans le projet, on n'aurait peut-être pas fait les choix qui ont été faits. On aurait peut-être été pour des solutions qui soient peut-être plus axées sur ces besoins-là, qui émergeaient déjà il y a plusieurs années. Ce n'est pas des besoins nouveaux. Donc, on a une situation à Lachine qui bouge, avec 530 une croissance du nombre d'enfants.

535 Et, il y a un autre facteur qui est important, je vous le cite parce que ça teinte beaucoup l'activité des groupes communautaires, les facteurs de maturité. Disons la maturité des enfants à l'entrée à l'école se dégrade chaque année. Voilà. Régulièrement. Et un peu trop.

En gros, les enfants qui arrivent à quatre, cinq ans à l'école primaire, sont de moins en moins prêts à y entrer. Et, ça pose des problèmes importants de réussite scolaire à la suite. Donc milieu défavorisé, détérioration de la maturité des enfants rentrant à l'école et je vous laisse deviner la suite. Ce n'est pas avec ça que, disons, la lutte à la pauvreté à Lachine va se simplifier.

540

Donc, il y a beaucoup d'initiatives qui sont prises, on est dans un milieu qui est très mobilisé, très actif et très impliqué avec plein d'organismes – le GRAME en fait partie, d'ailleurs – très impliqués dans les solutions de toutes sortes pour aller aider les citoyens.

545

Dernièrement, on s'est beaucoup impliqué dans la problématique des demandeurs d'asile qui sont juste à côté – on en a plein dans Duff Court – et des demandeurs d'asile qui sont unilingues anglophones, qui n'ont pas accès aux soins de santé, précisément qui n'ont pas accès aux services de garde, qui ont besoin de travailler parce que la subvention qu'ils touchent est insuffisante, qu'ils ont des enfants. La commission scolaire à Lachine, uniquement Lachine, accueille en ce moment 230 enfants scolarisés, enfants de demandeurs d'asile, donc dans des classes qui sont des classes d'accueil. On est passé de 80 classes d'accueil en un an. Donc, la pression est très forte. Et, je ne vous parle pas des enfants qui sont non-scolarisés. Donc, on a une population demandeurs d'asile qui sont, entre autres, installés dans les quartiers défavorisés, donc à Duff Court, qui ont des besoins énormes.

550

555

Donc, on est mobilisé, on s'y attaque, on fait plein d'efforts, mais c'est un exemple pour essayer de vous informer sur les enjeux. Ils sont très importants. Et, en étant ouvert comme un projet comme celui-là, on pourrait répondre un peu plus précisément peut-être à certains enjeux.

560

**LA PRÉSIDENTE :**

Je vous remercie beaucoup, Monsieur Chevalier.

565

**M. HENRI CHEVALIER :**

Un petit détail, un petit... chose.

**LA PRÉSIDENTE :**

Un petit détail.

570

**M. HENRI CHEVALIER :**

Oui, un autre exemple. Je travaille pour un organisme qui fait beaucoup d'employabilité. Donc, on fait de l'aide à l'emploi depuis plus de 25 ans. J'ai vu que dans le projet, on avait un souci pour les personnes qui travaillent sur le site actuellement, qui donnent des services et c'est très bien – on n'a pas été impliqué pour autant – alors qu'il y a deux organismes, le Carrefour jeunesse-emploi pour les personnes de moins de 35 ans et, nous, pour les personnes de plus de 35 ans qui sommes des spécialistes du sujet. Ça aurait été intéressant qu'on aide à trouver peut-être des pistes de réflexion pour la population qu'on dessert depuis si longtemps et qui vient peut-être aussi travailler sur le site.

575

580

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup de cet exemple. Alors, bien écoutez, on vous remercie. Le temps est écoulé.

585

**M. HENRI CHEVALIER :**

Merci beaucoup.

590

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci. J'inviterais monsieur Robert Lachance, monsieur Michel Caron, monsieur Jean Lamarche et monsieur Ron Nichol de la Fabrique des Saints-Anges et le Cimetière catholique de Lachine.

595

**M. ROBERT LACHANCE :**

Bonsoir!

600

**LA PRÉSIDENTE :**

Bonsoir! Êtes-vous tout seul?

605

**M. ROBERT LACHANCE :**

Non, je suis avec les trois personnes. C'est surtout si vous avez des questions plus pointues, je vous remercie de nous recevoir.

610

**LA PRÉSIDENTE :**

Parfait.

**M. ROBERT LACHANCE :**

615

Si vous avez des questions plus pointues, c'est des personnes qui ont signé des contrats au départ et j'ai monsieur Caron qui a travaillé 40 ans au cimetière, qui travaille depuis 40 ans au cimetière.

620

**LA PRÉSIDENTE :**

Et, vous, vous êtes monsieur Lachance?

**M. ROBERT LACHANCE :**

625

Oui, le directeur de la Paroisse Saints-Anges et en même temps aussi directeur du cimetière.

**LA PRÉSIDENTE :**

630 Merci. Je pense qu'on vous demande d'approcher votre micro.

**M. ROBERT LACHANCE :**

635 Oui, je vais essayer de l'approcher un peu. Habituellement, j'ai une voix assez forte quand même. Vous avez sûrement eu un document du notaire Dion?

**LA PRÉSIDENTE :**

640 Oui.

**M. ROBERT LACHANCE :**

645 Suite à certaines pressions que j'ai eues de Bâtir son quartier, je vais être honnête, j'ai préféré faire affaire avec un notaire, puis que le notaire soit l'intermédiaire entre les deux. Nous, on a toujours eu droit, puis on prend le devant d'une Maison mère pour enterrer les Sœurs en arrière. Là, automatiquement, s'ils barrent... Qu'ils font un parc en avant, on n'aura plus accès pour enterrer les Sœurs. C'est pour ça que le document spécifie ça, que c'est un préjudice que les Sœurs eux autres mêmes vont se causer et, en même temps, nous autres, on ne pourra plus les enterrer.

650 La remarque de Bâtir son quartier, il m'a dit : « Si vous ne pouvez plus les enterrer, on va prendre votre terrain. » Je trouve que c'était pas une manière très communicative ou très polie de régler la situation.

655 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui, écoutez, je suis un peu embêtée parce qu'on avait pensé que c'était une servitude qu'on ne pouvait plus toucher. Et, vous semblez dire que c'est remis en question.

**M. ROBERT LACHANCE :**

660

Oui, il y a une servitude sur le côté du cimetière, on appelle ça la rangée 14 et 15, puis on a le droit de passer là. Mais j'ai eu une lettre aujourd'hui de monsieur Séguin qui dit que la Ville ne pourrait pas, quelque chose comme ça, avoir l'endroit, s'il y a une servitude dans le parc. C'est monsieur Séguin que j'ai reçu ça aujourd'hui, cette lettre-là. Je ne l'ai pas lue au complet, je

665

**LA PRÉSIDENTE :**

Ça pourrait être versé au dossier, Monsieur?

670

**M. ROBERT LACHANCE :**

Oui.

675

**LA PRÉSIDENTE :**

O.K. Merci. On en prendra connaissance et ce sera rendu public aussi. Question de mon collègue, monsieur Hanna.

680

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

Oui. À la lecture de votre document et notamment des annexes cartographiques que votre notaire a apportés...

685

**M. ROBERT LACHANCE :**

Oui.

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

690

... il est question d'une entrée qualifiée comme inadéquate à partir de la rue Esther-Blondin.

**M. ROBERT LACHANCE :**

695

Oui.

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

700

Est-ce que vous pourriez élaborer là-dessus? Parce que j'avoue qu'à la lecture de votre mémoire, on n'a pas vraiment compris exactement de quoi il s'agissait et en quoi cette entrée d'Esther-Blondin était inadéquate.

**M. ROBERT LACHANCE :**

705

Inadéquate, c'est parce que c'est une entrée qui a comme aussi comme une montagne qui monte très, très haut. J'ai fait faire des soumissions et j'ai fait vérifier et ça coûterait extrêmement cher faire une entrée par ce côté-là.

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

710

Mais, enfin, le tronçon que vous indiquez en annexe...

**M. ROBERT LACHANCE :**

715

Oui.

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

720 ... existe. Il y a quand même une route ou un accès, si je comprends bien, qui existe ou est-ce que je me trompe?

**M. ROBERT LACHANCE :**

725 Bien, il y a un accès mais c'est une plaque de ciment. Je ne sais pas combien de pieds, monsieur Caron serait peut-être plus efficace que moi pour le dire, mais je sais ici qu'on parle de 238 mètres pour aller de la route au cimetière des Sœurs.

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

730 Oui, mais c'est moins long que de venir de Provost jusqu'au fond du territoire du parc.

**M. ROBERT LACHANCE :**

735 Mais c'est parce que ce côté-là n'est pas asphalté.

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

740 Il est quoi?

**M. ROBERT LACHANCE :**

Il est en gazon.

745 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

Mais, est-ce que ça se transforme?

**M. ROBERT LACHANCE :**

750

Ça pourrait se transformer à des coûts, des hauts coûts. J'ai fait faire des soumissions et...

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

755

Mais c'est pour ça que je suis un peu confus, parce qu'en même temps que vous demandez l'accès à partir de la rue Provost...

**M. ROBERT LACHANCE :**

760

Oui.

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

765

... il reste quand même un segment ici de Provost jusqu'à la niche de statue qui n'est pas actuellement existante. C'est du gazon.

**M. ROBERT LACHANCE :**

770

Non. Ça coûterait 12 000 \$.

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

C'est quoi la différence donc entre les deux accès gazonnés?

775

**M. ROBERT LACHANCE :**

On parle de 71 000 et on parle de 12 000.

780 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

À?

785 **M. ROBERT LACHANCE :**

71 000.

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

790 Pour lequel?

**M. ROBERT LACHANCE :**

12 000 pour ici.

795

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

12 000 versus?

800 **M. ROBERT LACHANCE :**

Et 71 000.

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

805

71 000.

**M. ROBERT LACHANCE :**

810

À part des taxes, c'est sûr. Et l'abaissement du terrain aussi n'est pas compris.

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

O.K. Merci.

815 **M. ROBERT LACHANCE :**

J'ai les soumissions, si ça peut vous aider aussi.

820 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

Non, je voulais juste qu'on élargisse là-dessus parce qu'on n'a vraiment pas compris à partir des documents soumis et je présume donc que le public ne pouvait pas comprendre non plus. Alors, je vous demandais des éclaircissements sur ces enjeux d'entrée A versus B, pour qu'on puisse tous comprendre.

825

**M. ROBERT LACHANCE :**

Oui.

830 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

Merci.

835 **Mme DANIELLE SAUVAGE, commissaire :**

Si je comprends bien, vous demandez de conserver la servitude que vous avez, qui part de la grotte, là, qui va jusqu'au fond...

**M. ROBERT LACHANCE :**

840

Non. On n'a pas de droit de servitude en réalité. C'est que depuis des années, depuis avant 2007, le directeur avant moi, c'est lui qui a signé l'acte de vente et il m'a dit que depuis 2007, douze ans après, il faisait déjà des enterrements qui passaient par la rue centrale. Le droit de servitude en réalité est le 14 et le 15. C'est ça, je pense que la Ville aimerait qu'on cède notre droit de servitude. Que je pense toujours. Parce que tant qu'il va y avoir un droit de servitude dans le terrain, la Ville ne pourra pas... Parce qu'il ne peut pas y avoir un droit de servitude dans un parc, si j'ai bien compris le courriel. Et, madame Silvaine qui était ici n'était pas au courant non plus qu'on enterrait les Sœurs on faisait des énormes trous et elle est venue voir, elle est venue poser ça aussi.

845

850

**LA PRÉSIDENTE :**

Écoutez, c'est parce que vraiment, nous, on était parti de : « Mais c'est quoi le problème, puisqu'il y a un droit de passage perpétuel? »

855

**M. ROBERT LACHANCE :**

O.K. Le droit de passage, il passe, c'est pour les machines à gazon qu'on appelle, les petites machines qu'on n'a pas le droit d'aller sur les routes avec. On appelle ça des moutons, excusez l'expression, c'est des petites machines, puis on n'a pas le droit d'aller sur la route. Je me suis informé au poste de police et c'est interdit, surtout qu'il y a des écoles, et ne sont pas plaquées. Ils passent sur cette petite servitude de terrain là, mais on passe avec les camions, les pépines toujours sur l'entrée principale.

860

865

**LA PRÉSIDENTE :**

O.K. On comprend plus là. Oui, allez.

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

870

Alors, j'aurais une question complémentaire, puisqu'on a parlé de deux accès potentiels...

**M. ROBERT LACHANCE :**

875

Oui.

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

880

... donc de Provost au coin ici.

**M. ROBERT LACHANCE :**

885

Oui.

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

890

Et, ensuite, le long accès tout au long du parc pour accéder au cimetière des Sœurs ou bien d'Esther-Blondin un accès qu'on pourrait... Bon, qui passe latéralement, donc dans ce sens-là. À la vue de la carte, je ne sais pas, est-ce qu'il y aurait une troisième possibilité envisageable? Parce que le cimetière est presque à la rue Duff Court...

**M. ROBERT LACHANCE :**

895

Oui, mais c'est parce que...

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

900 ... vous avez Duff Court, juste à côté, c'est extrêmement bref, il y a juste un petit passage, je ne sais pas, mais qui devrait traverser Duff Court. Est-ce possible d'envisager une entrée à partir de là?

**M. ROBERT LACHANCE :**

905 Non. Je ne verrais pas les camions et les pépines commencer à faire le tour. De toute façon, notre camion n'aurait pas le tour de faire des grands tours comme ça à cause de la roche et du matériel. Il faudrait changer le camion, tout simplement.

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

910 Parce que vos machines viennent, quoi, du cimetière?

**M. ROBERT LACHANCE :**

915 Viennent du cimetière.

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

920 Principal.

**M. ROBERT LACHANCE :**

925 Viennent sur l'entrée principale et les petites machines à gazon, eux autres, qui ne sont pas plaquées, passent dans le droit de servitude entre la 14 et la 15.

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

O.K. Mais, pourquoi alors vous ne venez pas du cimetière principal, directement vers le cimetière des Sœurs qui est à côté?

930

**M. ROBERT LACHANCE :**

Oui, oui. Pour les petites machines, il n'y a aucun problème, c'est des machines à gazon. Mais les autres, c'est des camions et des pépines. On ne peut pas passer sur des terrains des défunts. Ces terrains-là entre le 14 et 15, c'est des terrains qui sont vendus à des personnes qui sont décédées.

935

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

O.K. Donc, même si vous êtes voisins, c'est-à-dire, le cimetière de la fabrique et le cimetière des Sœurs, il reste que la route qui mène à travers le cimetière de la fabrique n'accède pas au cimetière des Sœurs. Il y a comme... Bien, tout a été vendu, quoi, à des particuliers.

940

**M. ROBERT LACHANCE :**

Oui, mais sur le plan que vous avez sûrement eu de la notaire, vous voyez un petit accès.

945

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

Oui.

950

**M. ROBERT LACHANCE :**

C'est là que les machines à gazon passent pour aller faire le gazon, sans être plaquées.

955

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

O.K. Je comprends.

960

**M. ROBERT LACHANCE :**

Et, c'est un terrain qu'on ne peut pas embarquer, aller dessus avec un corbillard parce qu'automatiquement, c'est les défunts qui sont là.

965

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

C'est ça. O.K., merci.

970

**M. ROBERT LACHANCE :**

Ça ne serait pas bienvenu.

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

975

Encore une fois, ça permet d'éclaircir la situation.

**LA PRÉSIDENTE :**

980

D'autres questions? Écoutez, on a beaucoup plus compris que le truc, et je suppose que la lettre de Décarie Dion Provost et on va attentivement lire la lettre de monsieur Séguin.

**M. ROBERT LACHANCE :**

985

O.K. Je vais vous laisser ça. Je vous remercie de m'avoir entendu.

**LA PRÉSIDENTE :**

990                   Merci beaucoup, Monsieur. Alors, j'appellerais madame Kim Gallup, si elle est arrivée.  
On est en avance sur notre temps. Bonsoir, Madame.

**Mme KIM GALLUP :**

995                   Bonsoir, Madame. Bonsoir, Mesdames, bonsoir, Monsieur.

**LA PRÉSIDENTE :**

Bonsoir.

1000 **Mme KIM GALLUP :**

1005                   Alors, moi, ce qui m'a interpellé finalement pour ce projet, c'est la place que l'on accorde  
à l'aspect éducation dans l'œuvre des Sœurs de Sainte-Anne et puis, en faisant ce legs à la  
communauté, les Sœurs de Sainte-Anne permettent, avec le début de cette transformation, un  
prolongement mémoriel de leur implication communautaire. Et la monumentalité prédomine dans  
ce projet, non seulement en référence au bâti mais aussi en référence à l'œuvre de cette  
communauté religieuse.

1010                   Donc, la reprise du site de la Maison mère des Sœurs de Sainte-Anne implique d'en  
connaître et d'en comprendre le sens. L'erreur qui pourrait être faite ici, ce serait de considérer  
l'objet sans lui accorder toute sa signification. Donc, au premier abord, l'essence même du projet  
de Sœur Marie-Anne Blondin, la transmission du savoir, semble plus ou moins occultée, selon  
moi, dans le projet. Il y a peut-être des éléments que je n'ai pas vus dans les documents.

1015                   Donc, avant d'agir, il faut comprendre et connaître et lorsque l'on porte un regard sur une  
chose, la valeur qu'on lui attribue est corrélative de ce que l'on sait de cette chose.

1020 Donc, ce que l'on doit savoir ici, c'est que l'œuvre d'éducation des SSA, elle est monumentale. On ne retrouve pas que des traces sur le territoire Lachinois mais aussi au Québec, au Canada, aux États-Unis et ailleurs dans le monde. Ce travail est méconnu car les Sœurs, elles restent humbles quant au sujet de l'envergure de leur œuvre.

1025 Dans les documents que l'on retrouve aux archives et que l'on retrouve au Musée des Sœurs de Sainte-Anne, l'aspect enseignement, instruction, semble le plus marquant. Dans la reprise du site de la rue Provost, puisque c'est le dernier lieu qui offrira une accessibilité, une proximité mémorielle à cet héritage des SSA, le volet éducation devrait être présent dans la programmation architecturale et dans la programmation de parc proposé, selon moi.

1030 L'élément de l'éducation, qui est le patrimoine immatériel, est primordial dans le profil des SSA et doit être considéré dans la programmation de reprise du site de la rue Provost. Lachine est le siège de l'institut, a vu s'organiser la constitution d'une communauté qui, sans relâche, a travaillé pour l'instruction et le perfectionnement de notre société en élaborant des programmes d'études, en multipliant les lieux d'éducation et en se perfectionnant elle-même sans cesse dans le souci de transmettre ce qu'il y avait de mieux.

1035 Plusieurs Sœurs possédaient des diplômes d'études supérieures. Leur enseignement des sciences et des arts était reconnu et leurs manuels furent utilisés au Canada pendant plusieurs décennies. Donc, la production aussi de ses manuels scolaires ainsi que d'autres publications a été faite sur les presses de la SSA à Lachine.

1040 **LA PRÉSIDENTE :**

C'est votre ordi qui fait ce bruit là?

1045 **Mme KIM GALLUP :**

Non.

**LA PRÉSIDENTE :**

1050

Moi, j'entends comme un cœur qui bat.

**Mme KIM GALLUP :**

1055

Donc elles ont vraiment travaillé, elles ont fait des... Elles ont beaucoup travaillé pour améliorer finalement les cours supérieurs pour les filles, puis à cette époque de l'histoire québécoise, cet enseignement supérieur était avant-gardiste. Donc, l'essence du projet se fonde dans les fonctions compte tenu des religieuses et les fonctions attribuées au lieu à travers les années.

1060

On doit retenir, dans un premier temps, que le site a servi au recueillement, à la réflexion, qui a, par la suite, servi de pilier à la fondation d'un projet premier qui était l'instruction de la population dans une finalité d'économie et de survie. Dans un deuxième temps, dans la logique de survie, le service des soins se greffe à cette suite et le système de production le complète.

1065

Dans la programmation, il faudra se rappeler qu'avant de devenir en majorité un lieu de soins, le site de la rue Provost fut le prolongement du projet d'origine du boulevard Saint-Joseph, donc noviciat, couvent et lieu de formation. On doit conserver en tête que ce qui définit la dimension des Sœurs de Sainte-Anne est beaucoup plus vaste que le site actuel de la rue Provost.

1070

Donc, dans cette optique les points qui suivent doivent être considérés et inclus au programme. Dans les choix à venir, on doit se demander si la fonction hospitalière du lieu sera représentative à elle seule de l'œuvre des Sœurs de Sainte-Anne ou s'il y a place à la bonification du programme. Ce volet devrait être l'élément unificateur des différents aspects du projet.

1075

1080 Dans la section nord-est de l'aile A, il y a un espace qui était un témoin important de la mission d'enseignement, c'est le studio d'art qui témoigne de l'histoire artistique et éducative des SSA. Au niveau architectural, il marque aussi l'ordonnancement des pièces sur deux étages. Pourtant, l'atelier d'art, d'après ce que j'ai compris, ne figure pas à la programmation et est transformé en logement privé. Les éléments éliminés dans un projet de reconversion ne peuvent plus être réintégrés dans le projet par la suite.

1085 Il importe donc qu'une réflexion soit faite dans la programmation de cet espace de grande importance pour l'unicité de l'ensemble et de sa compréhension. Dans l'ensemble conventuel, il est le dernier lien tangible de la mission éducative. Donc, ces nouvelles fonctions pourraient être réfléchies, on pourrait voir qu'est-ce qu'on fait, puis entre-temps, peut-être les laisser un élément flexible, puis on pourra toujours le reprendre par la suite. Il sera toujours  
1090 temps finalement de le convertir en logement.

Dans la programmation...

**LA PRÉSIDENTE :**

1095 Je ne veux pas vous presser, il reste trois minutes.

**Mme KIM GALLUP :**

1100 O. K. Dans la programmation actuelle, la place des archives est omise, d'après ce que je comprends. Le succès de la mission des SSA et les témoins monumentaux qu'elles nous laissent sur le territoire sont dus à leur capacité d'organisation et de gestion. Donc, la salle des archives de l'aile C et ses contenus constituent le socle de cette organisation. Ces témoins écrits, imprimés, classés, nous permettent de connaître et comprendre le lieu monumental. Elles  
1105 constituent une source d'information directe. Par leur importance dans la compréhension et la poursuite du projet, il y a obligation à conserver sur le lieu ces kilomètres linéaires d'archives.

1110 La conservation sur place des archives constitue aussi un achalandage à considérer dans la programmation du site. Donc, ces archives pourraient être utilisées au niveau justement de la programmation muséale qu'on veut faire dans le parc.

1115 Dans les éléments finalement des espaces verts, il y a encore une réflexion à faire. On est en présence d'un lieu qui a eu deux vocations : donc recueillement et production maraichère. Dans la programmation proposée, l'implantation d'un jardin communautaire fait suite aux fonctions disparues. Donc, dans la proposition du GRAME, il y a un souhait de l'appropriation du lieu par la population. Ça devrait probablement être considéré.

1120 Je vais passer, je vais aller plus loin parce qu'il y a des éléments aussi qui sont dans l'aile A, du mobilier finalement, qu'on voit sur les plans, qui sont repris finalement dans l'aile D. Qu'est-ce qui va advenir finalement dans quinze ans? Est-ce que... Ce mobilier est assuré. Est-ce que ce mobilier va rester finalement? Parce qu'il est quand même assez significatif, mais ça, c'est écrit dans le chose.

1125 Je n'élaborerai pas au niveau de la chapelle et au niveau du clocher. Je me pose simplement la question justement : comment va être la gestion? Qu'est-ce qui va se faire? Qui en est propriétaire? C'est quand même des lieux qui vont demander un investissement pour pouvoir être entretenus. Donc comment est-ce que ça va se passer finalement cette gestion? Et puis... Donc, les intervenants et la communauté doivent assurer un programme fort. Le projet sera à la hauteur de l'ambition mise à sa réappropriation.

1130 Puis, il serait important pour la continuité de l'œuvre qu'une forme juridique soit créée en prévision des successions d'intervenants attirés au projet. Une structure juridique assurerait la stabilité ainsi que la sauvegarde patrimoniale et mémorielle des Sœurs de Sainte-Anne. Je ne sais pas si elles y ont déjà pensé, c'est ce qu'ont fait les Augustines à Québec. Puis, ainsi, ce patrimoine qui appartient aussi à la population lui serait assuré pour des générations. C'est tout.

1135

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci. Vous êtes rentrée dans votre dix minutes, Madame. Questions?

1140

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

Oui. J'aurais des questions à vous poser, notamment ayant lu le mémoire au complet où il y a beaucoup, beaucoup d'autres choses, bien sûr, mais la première question soulève justement un enjeu que vous avez soulevé en images et très clairement, le studio d'art.

1145

**Mme KIM GALLUP :**

Oui.

1150

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

Un espace, oui, très spécial, très vaste, très imbu d'histoire et de production, créativité. Mais est-ce que vous avez des suggestions à nous faire quant au recyclage/conservation de cet espace-là? Parce que je peux convenir que le promoteur souhaiterait mettre peut-être des résidences dans cet espace, mais en même temps, acceptant que l'espace soit précieux, peut-on suggérer peut-être des pistes de solution à proposer au promoteur?

1155

**Mme KIM GALLUP :**

Je crois qu'il faudrait qu'il y ait une réflexion finalement qui soit faite sur le sujet. Par contre, je sais que ce serait assez facile, comme a amené monsieur Henri Chevalier, d'aller consulter finalement les différents organismes de Lachine.

1160

Au niveau de l'art, je sais qu'il y a déjà des endroits qui sont accessibles pour la communauté, mais est-ce que c'est des lieux de qualité? Je ne sais pas.

1165

1170 Ce lieu-là est un lieu de qualité parce que, dans le fond, il est de ce côté-ci, on a la lumière nord. Donc, au niveau du dessin, au niveau de l'art, au niveau de l'espace aussi, on peut faire d'autre chose. Il y a une communauté ici aux alentours qui est assez défavorisée. Donc, peut-être qu'on pourrait justement créer une connexion avec ces gens-là. Je ne sais pas. Peut-être que c'est avec les étudiants de la polyvalente.

1175 Donc, je pense qu'il y a beaucoup d'avenues qui pourraient être abordées mais, pour moi, ce qui est essentiel, c'est qu'ici, c'est le dernier site, finalement, le dernier emblème des Sœurs de Sainte-Anne qui sont extrêmement importantes au niveau de la construction du Canada, au niveau de l'éducation. Puis, pour moi, dans le bâtiment ici, c'est le dernier lien, le dernier symbole qu'on pourrait avoir, finalement, le dernier témoin de l'éducation. Donc, comment on peut continuer à poursuivre cette œuvre, cette grande œuvre qu'ont faite les Sœurs  
1180 finalement au Québec et sur l'île de Montréal.

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

1185 Ma deuxième question concerne la chapelle.

**Mme KIM GALLUP :**

Oui.

1190 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

1195 Et vous avez glissé rapidement là-dessus, bien sûr, faute de temps, j'en conviens, mais encore une fois, ayant lu votre mémoire, j'ai noté que vous avez posé des questions sur qui sera le propriétaire. Je présume La Traversée, c'est connu. L'entretien, bon, enfin, ça fait partie du projet, quoi. Comme on regardait l'intégrité du lieu, c'est compris, mais plus spécifiquement vous avez mentionné dans votre rapport que la chapelle, comme espace multifonctionnel, pourrait dupliquer d'autres lieux dans Lachine qui remplissent déjà cette fonction. Est-ce que c'est correct ce que je dis? Avez-vous dit ça?

**Mme KIM GALLUP :**

1200

Oui.

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

1205

Et, si oui, pouvez-vous préciser cette notion de dupliquer des endroits déjà existants?

**Mme KIM GALLUP :**

1210

Alors, pour moi, c'est un acte extrêmement généreux de la part des Sœurs de Sainte-Anne, ce qu'elles ont toujours fait, que ce soit en Colombie-Britannique lorsqu'elles fondent quelque chose, c'est vraiment, elles pensent à la communauté en premier. Par contre, c'est un lieu justement qu'il va falloir gérer, il va falloir qu'il y ait de l'argent qui rentre. La première question que je m'étais posée au tout début quand j'ai entendu parler du projet, c'était est-ce qu'on n'arrivera pas, si on fait... Parce qu'on a quand même une communauté ici qui est assez spéciale, est-ce qu'il y avait des gens qui voulaient que ce soit occupé pour faire des concerts? Est-ce que, dans le fond, il n'y a pas une certaine gentrification de la salle? Donc comment on va gérer ça... - Pouvez-vous répéter votre question, je suis perdue dans le fil.

1215

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

1220

La notion de duplication.

**Mme KIM GALLUP :**

1225

Oui, de duplication. Donc, on a une autre salle aussi ici qui est l'Entrepôt qui est à Lachine. La question que je me pose, et je n'ai pas les chiffres, est-ce que, dans le fond, cette salle-là est remplie tout le temps? Est-ce qu'elle est rentable?

1230 Donc, ici, est-ce qu'on ne duplique pas finalement au niveau de nos salles? En plus de ça, au niveau des concerts, il y a l'église des Saints-Anges qui sert déjà pour certains concerts. Donc, à ce moment-là, est-ce qu'on enlève quelque chose, un événement qui se passait déjà là? Donc, je crois qu'il devrait y avoir une réflexion sur l'ensemble de Lachine par rapport finalement à ces fonctions-là.

1235 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

O.K. Ma dernière question.

1240 **LA PRÉSIDENTE :**

Peut-être une dernière question?

1245 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

Oui.

1250 **LA PRÉSIDENTE :**

Parce qu'il y en a aussi de ce côté-là.

1255 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

Ma dernière concerne votre dernière suggestion, donc une structure juridique.

1255 **Mme KIM GALLUP :**

Oui.

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

1260

Qui permettrait, en principe, une meilleure gestion de cet ensemble patrimonial. Et, vous évoquez dans votre mémoire, le projet des Augustines à Québec et aussi les Petites Franciscaines de Marie à...

1265

**Mme KIM GALLUP :**

À Baie-Saint-Paul.

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

1270

Baie-Saint-Paul, c'est ça. Auriez-vous accès à ces deux documents ou un des deux, qui permettrait de comprendre alors cette structure juridique que vous évoquez? Et, si oui, auriez-vous l'obligeance de verser le document au dossier des documents?

1275

**Mme KIM GALLUP :**

J'irai faire des recherches. Moi-même, au niveau juridique, je ne suis pas experte en la matière. C'est seulement dans mes recherches, quand j'ai travaillé en 2015 justement au niveau des Sœurs de Sainte-Anne, je me suis rendu compte que les Sœurs, les Petites Franciscaines et les Augustines avaient formé finalement, pour les Augustines, une fiducie; pour les Petites Franciscaines, je ne me souviens plus quelle forme juridique ça a eu, mais pour assurer finalement qu'à travers les années, pas seulement sur dix ans ou quinze ans pendant qu'elles sont encore là, que tout survive.

1280

1285

Donc, que leur œuvre et que les monuments qu'elles nous laissent, que ce soit des monuments tangibles ou intangibles finalement puissent survivre pour la population, parce qu'encore là, les Petites Franciscaines et les Augustines font don de leur vie, mais font don aussi à la fin de leur communauté de tout ce qui leur a appartenu. Donc, pour que ça puisse continuer dans leur œuvre et dans leur vœu finalement.

1290 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

Merci.

1295 **Mme DANIELLE SAUVAGE, commissaire :**

Moi, j'aurais une dernière question qui porte sur les archives dont vous avez parlé. En fait, ce sont des archives assez imposantes parce qu'on a eu l'occasion de visiter ce centre, petit centre-là et, évidemment, il faut qu'il y ait quelqu'un, une personne, une archiviste qui s'en occupe. Il faut que ces archives-là soient idéalement accessibles aux chercheurs. Donc, ça entraîne des coûts. Est-ce que votre proposition, comment la conciliez-vous avec la viabilité du projet?

1300 **Mme KIM GALLUP :**

1305 La concilier avec? Je n'ai pas compris.

**Mme DANIELLE SAUVAGE, commissaire :**

1310 Les coûts qu'entraînerait de garder les archives sur place, comment pouvez-vous concilier ça avec la viabilité du projet?

**Mme KIM GALLUP :**

1315 Je n'en ai aucune idée. Je sais qu'on a encore Hélène Élément qui travaille ici, qui est l'archiviste des Sœurs de Sainte-Anne. Pour moi, dans le fond, si on veut faire suite, puis si on veut comme continuer à travailler, puis si on veut garder l'âme des Sœurs, pour moi, quand j'ai commencé le premier travail que j'ai fait sur les Sœurs de Sainte-Anne, je connaissais zéro. Maintenant, j'en connais ça.

1320 Je pense qu'ils ont des kilomètres finalement. Mais, ce que je me suis aperçue, c'est que plus je  
cherchais, plus je lisais, plus je voyais des documents, différents documents, plus je comprenais  
finalement qui elles étaient et qu'est-ce qu'elles avaient fait. Donc, pour moi, ça serait important  
que ces archives-là restent à Lachine.

1325 Je sais que sur l'île de Montréal, il y a une problématique pour toutes les communautés  
religieuses et qu'elles sont en train, en ce moment, d'essayer de trouver une solution pour toutes  
les communautés. Donc, est-ce que les archives partiront dans un endroit unique pour toutes les  
communautés religieuses sur l'île de Montréal? Je ne sais pas. Mais c'est un désir que j'ai, puis  
je ne peux pas vous dire au niveau financier comment ça peut être résolu. Mais, idéalement, ça  
1330 serait ici qu'elles devraient rester pour le projet. Puis, pour la mémoire des Sœurs.

**Mme DANIELLE SAUVAGE, commissaire :**

Merci.

1335

**LA PRÉSIDENTE :**

Je vous remercie beaucoup, Madame.

1340

**Mme KIM GALLUP :**

Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

1345

Donc, on est un peu en avance, on est en avance de cinq minutes. Donc, non, j'irais à la  
pause, à moins que... Monsieur Blanchet, vous êtes là?

**M. BERNARD BLANCHET :**

1350

Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

1355

Seriez-vous prêt à passer maintenant, puis on prendrait la pause après?

**M. BERNARD BLANCHET :**

1360

Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

Venez donc!

1365

**M. BERNARD BLANCHET :**

Bonjour!

**LA PRÉSIDENTE :**

1370

Bonsoir, Monsieur Blanchet. Vous allez bien?

**M. BERNARD BLANCHET :**

1375

Oui, très, très bien.

**LA PRÉSIDENTE :**

O.K. Donc on a lu votre mémoire.

1380 **M. BERNARD BLANCHET :**

Oui.

1385 **LA PRÉSIDENTE :**

Mais, on aimerait ça que vous expliquiez quel était le cœur de votre mémoire.

**M. BERNARD BLANCHET :**

1390 Oui, le cœur de mon mémoire est le suivant. Je pense que c'est un excellent projet. Je  
pense qu'on a une excellente opportunité mais il reste des choses, d'après moi, à bonifier puis à  
ajouter. J'ai parlé beaucoup de logement, vous avez vu la façon que je l'ai classé : logement, la  
vie communautaire, l'histoire, patrimoine, je pense c'est important. Et je ne sens pas le projet  
comme autant au cœur d'une communauté. Je souscris à 100 %, tantôt, à ce que mon bon ami  
1395 Henri a fait part parce que j'ai posé la question lors des premières consultations, à savoir, qui  
avait été rencontré dans le milieu? Et, puis, il y a des acteurs qu'il reste encore énormément à  
rencontrer et j'en parle un peu.

Par contre, j'aimerais vous aider aussi à résoudre peut-être des petites questions que  
1400 tantôt vous avez posées, puis c'est pas normal... Ce n'est pas... C'est sûr que les gens ne  
peuvent pas avoir toutes les réponses. Par contre, je vous incite, quand ils ont parlé de  
stationnement, monsieur Richard, allez voir dehors dans le moment sur la 18<sup>e</sup> Avenue, il n'y a  
pas une place, puis il y a juste deux petites *games* de soccer aujourd'hui. C'est plein à partir de  
6 h. Allez-y dans le jour de 7 h le matin jusqu'à 16 h l'après-midi, c'est plein avec l'École des  
1405 métiers. À part les fins de semaine, il y a toujours des parties de soccer de haut niveau puis des  
compétitions à cause du parc sportif à côté, je peux vous dire que t'as un côté et demi à 100 %  
qui est utilisé. Donc l'alvéolé que vous parlez, je pense que c'est une bonne idée pour ajouter à  
ça. Il y a un projet comme ça à Lachine au coin de la 32<sup>e</sup> Avenue et Sherbrooke, ça a été comme  
ça.

1410

Et, une des questions, je pense, qui est importante aussi à ce chapitre-là, je ne le sais pas, mais j'ai vent d'une piste cyclable en site propre où est-ce que l'opportunité d'enlever des cases de stationnement sur la 18, moi, je peux vous dire que ça sera catastrophique à ce chapitre-là.

1415

L'autre élément qui est important, c'est ce que Henri a dit aussi, c'est que les travaux en amont, mais le COVIQ qui est une instance dans Duff Court depuis 1998, je pense que ces gens-là doivent faire partie intégrante du processus dans le devenir du volet communautaire.

1420

Donc, pour ce qui est de moi, j'ai dit que la Maison mère des Sœurs de Sainte-Anne, c'est une excellente nouvelle en soi. Nous comprenons que l'on parle ici d'un gain important pour l'arrondissement. Cependant, il faut être certain que tout va dans le sens de la continuité de la mission de cette congrégation. Également, l'intégration dans le quartier, tant au niveau du logement communautaire, social pour les familles, le volet culturel, démographique, économique et des organismes communautaires. Parce qu'on a la chance d'avoir ce bâtiment-là comme étant un pivot.

1425

Une partie importante dans le legs, c'est le volet historique. Je ne suis pas aussi performant que Kim, mais un des éléments que j'ai vu, moi aussi, en le visitant à plusieurs reprises, on doit absolument y retrouver en tout temps l'histoire des religieuses et que soient présentes des dates historiques, des tableaux, des signatures qui ont grandi dans le temps pour que les gens ressentent en tout temps, quand ils vont entrer ici : « Oui, il y a une congrégation qui a passé ici, il y a une grande histoire », il faut que les gens puissent la visualiser, puis être capable de la lire sur la formule d'un musée, mais qui serait plutôt à ciel ouvert. Puis, quand on parle qu'ils ont bâti ça sur une autonomie complète, parce qu'ils l'ont bâti, ils ont mis toutes des salles multifonctionnelles, la cafétéria, l'horaire, la chapelle, la vie culturelle à l'intérieur, la place des arts, la place de couture les salles de lecture, les salles de détente. Il faut que l'on retrouve ça, parce que la communauté qui s'en vient ici – je vais en parler plus tard pour le logement – je pense qu'il y a des éléments qu'il reste beaucoup à réfléchir.

1430

1435

1440

1445 Et quand vous avez posé la question tantôt sur le type de logement, je vous ai donné un petit tableau, je pense, j'ai envoyé un petit tableau tantôt, là, ce qui manque, à mon idée à moi, c'est des coopératives d'habitation pour la famille, les travailleurs qui n'ont jamais l'opportunité d'aller rester dans des HLM traditionnels parce que leurs revenus sont toujours autres que le système puisse le permettre.

1450 Deuxièmement, on n'a jamais réussi, puis on a fait beaucoup de travail avec le Comité logement à Lachine de créer un endroit pour les personnes à mobilité réduite. Je pense qu'on pourrait sûrement mettre 15 à 20 unités pour les personnes à mobilité réduite. O a réussi à faire des bâtiments ici – vous allez le voir dans la charte – 22 unités pour des personnes avec une légère déficience intellectuelle, ce que personne pouvait croire que ça pouvait se faire, puis en plus de ça, c'est sur le bord de l'eau.

1455 Donc l'intégration du logement est super importante et ma question, aussi, je me pose la question : est-ce qu'on a regardé les listes d'attente des HLM? Il y a 30 000 personnes sur la liste d'attente des HLM sur la Communauté métropolitaine de Montréal. Comment il y en a de Lachine? Je me rappelle que voilà cinq, six ans, c'était 7-800 familles, puis 3-400 personnes âgées qu'il y avait sur la liste. Est-ce que c'est encore ça, le chiffre? J'ai aucune idée.

1460 Donc, on a bâti le projet pour les personnes âgées dans le programme de Logement abordable Québec, puis on avait un sérieux déficit, mais il s'en est bâti deux dans les dix dernières années : les résidences livrées, 141 unités, puis les résidences habitation communautaire, Lachine, 92 unités. Il s'en est fait 272 sur les 555 dans le moment pour les personnes âgées, puis les HLM. Et l'Office municipal d'habitation de Montréal a créé le  
1465 programme en Harmonie et ils en ont mis un supplémentaire où ce qu'une église a passé au feu à Saint-Pierre pour tout près de 80 unités concordant avec déjà un endroit qui avait déjà un HLM pour les personnes âgées.

1470 Il faut comprendre que jusqu'en 2000-2002, il s'était bâti pendant 20 ans aucune unité ici  
pour les personnes les plus démunies de notre communauté. 2002 à 2013, tout près de 7-800;  
depuis 2013, on a un petit *slump* un peu, il faut reprendre ça. Moi, j'ai rien contre qu'on ait 241  
unités pour les aînés, mais moi je pense qu'il faut bonifier puis rajouter des familles. Et, quand je  
1475 parle du volet communautaire, je peux en parler par cœur parce que je suis en connaissance de  
cause, parce que j'ai travaillé régulièrement, je pense qu'il est temps que Lachine prenne le  
virage.

1480 Le virage est le suivant. On parlait d'école. Il y en a une ici au coin de la rue Sherbrooke,  
elle est toute faite, prête demain matin, c'est une ancienne école. C'est le Centre communautaire  
de Lachine Albert-Gariépy qui, en dedans, ressemble encore à une école parce qu'ils ont juste  
déplacé une couple de murs. Mais l'ensemble des organismes qu'il y a là, ils ont grandi depuis  
25-30 ans. Il y en a qui ont fêté 40 ans. Ils sont exigus, c'est plus pour eux autres, il y a le Centre  
Multi-Ressources qui est en arrière de ça, il y a nos petits Cadets qui sont en arrière de ça, les  
Cercles de fermières, les gens suivent des cours de musique dans le sous-sol en bas où est-ce  
1485 qu'à l'époque, c'était un petit café étudiant, puis mélangé avec des gens qui font du karaté. Donc,  
je pense que le volet communautaire et culturel doit être pris vraiment.

1490 Donc, le Centre Albert-Gariépy peut facilement redevenir une école. Ils en cherchent une  
école de quartier dans le moment. Ils en ont une tout faite. Ça prend juste une volonté politique  
avec la commission scolaire et l'arrondissement.

1495 Deuxièmement, l'autre centre communautaire, qu'on appelle le centre culturel qui est la  
Maison du brasseur à Lachine, là aussi, il y a des organismes qui sont rendus à 50 ans d'histoire.  
Ils ne sont plus capables d'augmenter leur clientèle, leur population. Ça s'appelle le Tea Pot,  
avant c'était juste les anglophones. Ils l'ont créé aujourd'hui pour la communauté francophone en  
appelant ça La Thérière. La Société d'histoire ici est dans un grenier, puis les gens qui font de la  
peinture sont juste dans l'autre grenier à côté.

1500 Ça fait que je pense qu'en 2018, il est temps. Puis moi, je ne pense pas qu'il faut attendre ce que j'appelle la bombe atomique, un centre sportif communautaire dédié, puis tout ça, où qu'on vient juste de commencer les études. On a la chance ici de travailler ensemble, les communautés, d'aller regarder les besoins. On a une troupe de théâtre Multisens, ce n'est pas parce que c'est ma sœur, ça fait 25 ans que ça existe, je pense qu'à toutes les années, elle change de place parce que, évidemment, son groupe monte, tout ça.

1505 Donc, on pourrait, puis moi, c'est un peu le legs, puis pour répondre un peu à Kim, je ne pense pas qu'il y a un dédoublement, parce que la salle d'Entrepôt, ce qu'elle disait, la salle de spectacle, elle n'est pas prise au maximum parce qu'on est pris pour jouer au *tic ta toe* avec plein de petites activités à l'intérieur. On pourrait y dédier le volet lucratif, spectacles, théâtre d'été. On pourrait vraiment y donner une vocation supplémentaire, tout en gardant les autres aspects, ce  
1510 qu'on appelle un peu la maison des enfants. Parce qu'on n'a pas une place où est-ce que tous les enfants peuvent se recueillir dans un même endroit, puis ça serait idéal parce qu'il y a deux bâtiments.

1515 Et, là, tu prends tout ce qu'on a comme organismes, puis qui peuvent venir pratiquer, faire des mini concerts, des mini activités parce qu'on a la salle Jeannine-Serres, la salle Jeannine-Serres à la 12<sup>e</sup> Avenue dans ce qu'on appelle l'ancien Collège Sainte-Anne, mais c'est limité, parce que c'est utilisé par le collège. On a une salle ici, Lakeside Académie, c'est utilisé par les gens là-bas, on ne peut pas avoir la salle. Donc, en salles, moi, je ne pense pas que ça donnerait... Et ça permettrait... Quand vous dites qu'on a une harmonie, l'Harmonie de Lachine,  
1520 ça a 100 ans, puis ils pratiquent dans une classe d'école.

1525 Ça fait que moi je pense qu'on est rendu ensemble, à Lachine, de faire le virage parce que « communautaire » et « sportif », ça ne marche pas ensemble. Parce que tu peux pas faire un bâtiment communautaire sportif, ça se fait pas.

En plus – une minute – tous nos aînés, ils pratiquent dans des sous-sol, puis dans des chalets de parc, la danse, leurs activités.

1530 Moi, j'ai vu ce qui se passe, ce qu'il y a ici. Il me semble qu'on pourrait leur donner une  
opportunité vraiment nouvelle et là, on pourrait avoir ce qu'on appelle l'intergénérationnel : la  
famille, les enfants, les ados. On a la Polyvalente Dalbé-Viau qui est ici à côté, on a trois écoles  
primaires, ils ne sont même plus capables d'avoir une petite place de lecture à l'intérieur parce  
que les écoles sont surchargées. Puis, ça marche tout à pied : Paul-Jarry, Saint-Sacrement,  
Morin, puis la polyvalente ici à côté qui ne peut même plus s'agrandir par en dedans parce qu'ils  
1535 ont décidé que c'était une formation professionnelle, puis c'est correct, parce que c'est payant.  
Puis, c'est correct parce que ça donne des revenus à la commission scolaire.

1540 Donc, moi, sur toutes ces choses-là que j'ai fait voir, moi, je pense que, ici,  
personnellement, puis j'ai un groupe qui veut venir avec moi mais ils sont pas tous venus ici,  
mais ils ont des familles qui sont là depuis 30 ans également, à Gariepy, c'est la même chose,  
puis, on a essayé de prendre une ancienne église ici, pas loin, Très-Saint-Sacrement, mais  
finalement, ça ne s'est pas matérialisé et il y a un archevêque ou je sais pas quoi, mais c'était  
plus compliqué un petit peu.

1545 Moi, je pense qu'ici, avec l'ouverture, puis la force, puis le groupe le GRT qui est là –  
parce que c'est des gens très ouverts, puis je termine avec ça – moi, je pense qu'en tout temps, il  
faut qu'on soit capable, la population, de voir ce que les Sœurs de Sainte-Anne ont fait avant,  
pendant, puis après, qui est le legs continuel qu'ils vont pouvoir nous donner, puis la lecture.

1550 Je fais juste un exemple qui est formidable, j'ai vu les six tableaux qui part de la première  
religieuse – puis ça ouvert en 1861 ici – elle est décédée en 1867, c'est tout écrit son petit  
manuscrit jusqu'à la dernière. En bas, il y a cinq tableaux, Juste ça, là, partout, moi je suis dans  
des clubs sociaux, puis les anciens présidents, les anciens directeurs sont tous là, puis les gens  
décédés, c'est un peu la même chose, puis c'est extraordinaire parce que les gens retrouvent  
1555 leur tante, ils retrouvent une grand-tante, peu importe, elle est religieuse, elle est ici. Ça fait que  
ça fait parler le monde.

**LA PRÉSIDENTE :**

1560 Monsieur Blanchet, on conclut là.

**M. BERNARD BLANCHET :**

1565 C'est beau. Mais, ma conclusion, c'est que je pense qu'il faut que ce soit un centre communautaire. Il ne faut pas juste y penser, puis dire qu'il y a quelque chose dedans, puis, utiliser... Puis, ce que Kim a dit, le volet où ce qu'il y a les anges sur deux étages, moi, d'après moi, il faut pas que tu touches à ça. Parce que je pense qu'avec les groupes, puis des gens reliés avec cette volonté-là pour s'en venir ici, je pense que Lachine est capable de tout faire ça.

1570 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup. Danielle, oui?

**Mme DANIELLE SAUVAGE, commissaire :**

1575 Vous parlez avec beaucoup de passion.

**M. BERNARD BLANCHET :**

1580 Pardon?

**Mme DANIELLE SAUVAGE, commissaire :**

1585 Vous parlez avec beaucoup de passion.

**M. BERNARD BLANCHET :**

C'est l'histoire de ma vie, ça.

**Mme DANIELLE SAUVAGE, commissaire :**

1590

Quand vous dites : « Il faut que ça soit ici », ce centre communautaire idéal dont vous parlez, est-ce que vous voulez dire que ce soit dans le bâtiment A du projet?

**M. BERNARD BLANCHET :**

1595

Non, non, non, non. Moi, ce que je veux dire, c'est que sur le site, sur le lieu, parce que, ce que je comprends, c'est que le volet communautaire, il est à définir. Le volet communautaire, on parlait de 25 000 pieds carrés. On parlait, je pense, c'était dans le bloc C, si ma mémoire est bonne ou la moitié du B, je ne m'en rappelle pas par cœur, mais une chose qui est claire : pour vivre là-dedans depuis près de 45 ans, j'ai une sacrée bonne idée de savoir ce que les organismes ont de besoin, ce que les clubs ont de besoin pour être capable de grandir, puis ce qu'ils ont besoin comme facilités. Je ne vous dis pas que c'est une lettre à la poste, le faire, mais il y a des choses qui sont importantes.

1600

1605

Juste le Centre Multi-Ressources avec l'accompagnement qu'ils ont, mère-enfant, la piscine ici, elle est pas olympique, c'est pas les ados qui s'en viennent plonger, mais juste les dames qui arrivent à Gariépy, qui sont dans le fond du champ un peu, puis qui ont le volet enfant, puis ils pourraient avoir même cette activité-là ici parce que la piscine, elle reste là avec des heures, on a le parc LaSalle qui est à côté ici, puis de la 14<sup>e</sup> Avenue à la 32<sup>e</sup> Avenue, de la rue Saint-Antoine à ce que j'appelle la 220, on a tout près, tout près de 4 500 unités d'appartements où ce que c'est des familles qui sont à logement, puis c'est la plus grosse densité qui est ici, puis tous les autobus passent ici, le centre d'achats est à côté, l'aréna est à côté, la bibliothèque est à côté. Il manque le cœur communautaire, puis moi, d'après moi, c'est ici que ça va.

1610

1615

**Mme DANIELLE SAUVAGE, commissaire :**

Est-ce que vous avez déjà eu des discussions avec les promoteurs du projet?

**M. BERNARD BLANCHET :**

1620

Moi, j'ai jamais eu de discussion avec les promoteurs de projet. C'est juste mon expérience de 20 ans comme conseiller municipal à l'arrondissement de Lachine où ce qu'ils m'appelaient *Monsieur Tic Tac Toe*, puis celui-là, dans le Plan directeur 2008-2018... Excusez, 2007-2017 de l'arrondissement de Lachine pour revoir l'ensemble des infrastructures, le seul qui restait, c'était le centre communautaire. Ça fait qu'à défaut d'en construire un, parce que ça ne sera pas facile, moi, j'ai dit on est mieux d'axer sur le volet sportif puis aller chercher une piscine, des vrais gymnases, puis un environnement plus sportif à l'intérieur, puis ici, bien, elle est là, la bâtisse. Puis, on sait qu'elle ne disparaîtra pas, puis on sait qu'on veut y donner une vie pour le milieu, puis pour le quartier, puis pour Lachine. Je pense c'est l'idéal. Moi, quand j'ai su que les religieuses voulaient le léger, puis qu'on avait une opportunité, j'ai dit : « C'est le temps que ça aille là, honnêtement. » Je dis pas que j'ai la science, mais je peux vous dire, j'ai une bonne vie, puis je vais pousser pour ça.

1625

1630

**Mme DANIELLE SAUVAGE, commissaire :**

1635

Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

1640

Monsieur Hanna?

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

1645

Oui. Ma question porte sur un autre aspect de votre intervention. Vous avez beaucoup parlé de logement, un besoin urgent, criant pour logement, coopérative pour familles et pour HLM, compte tenu de la longue liste d'attente à Montréal.

1650 Ma question à vous, c'est que vous n'êtes pas sans savoir que le projet, tel qu'il est formulé par les promoteurs, va loger des personnes en besoin, enfin, en manque de mobilité et des condos abordables. Donc ni de quoi pour familles, ni des HLM. Donc, est-ce que vous voulez dire que vous voudriez changer la clientèle du projet conçu ou est-ce que vous souhaitez plutôt voir un autre bâtiment ajouté au projet, aile E, par exemple, qui logerait cette fonction-là ? C'est ça, ma question.

1655 **M. BERNARD BLANCHET :**

1660 Moi, je pense personnellement, quand on regarde, qu'on a 79 unités... 74 familles, ce qu'on parle, privées. Après ça, on a 241, ça, on appelle ça des PAPA. Je suis président d'un conseil d'administration qui en a 141 au coin de la 32 ici. Je sais exactement comment ça marche. Je sais exactement, puis je peux vous dire, nous, là, actuellement, 75 ans et plus, top santé, puis 75 ans et moins avec un léger déficit, soit que tu as fait de l'emphysème ou tu as une petite marchette, peu importe, que t'es pas un cas de CLSC, puis t'es pas un cas lourd, moi, je peux vous dire, de plus en plus, la clientèle diminue parce que ça monte à 65 ans, 68 ans, notre moyenne d'âge dans le moment. Puis, ce n'est pas parce qu'on ne les veut pas, les 75 ans, mais on peut toujours bien pas prendre ceux qui existent pas. Donc, je me pose la question : à 241 unités... Je ne vous dis pas... Puis, où on l'a pris? Puis, la meilleure manière, c'est la liste de la HLM. Parce que si on le fait avec AccèsLogis, c'est parce que les gens vont payer 25 % le loyer du coût du revenu, mais pas des services.

1670 Je vais vous donner juste un exemple. Les Brises de Lachine, c'est 975 pour une personne. Elle entre là, elle a ses cinq repas, ses activités, tout est là. Elle va même avoir le câble parce qu'on a bonifié ça parce qu'on a fait des petits surplus. Mais, au coin de la 32<sup>e</sup> puis Sherbrooke, c'est 1 200, 1 100. Il y a 300 \$ d'un coin de rue à l'autre, puis c'est les mêmes, mêmes, mêmes choses. Ils ont été obligés de mettre des AccèsLogis pour diminuer le coût du loyer pour la personne parce que les services, c'est à peu près 300-350 \$ par mois avec les repas puis tout ce que ça donne, l'électricité, le chauffage, *name it*. Seulement que le Bell qui n'est pas payable.

1680 Ça fait que c'est pour ça que je me questionne. Je ne dis pas que ce n'est pas correct, là.  
Juste voir où ce que... Comment on a bâti le raisonnement, puis ce qu'on a utilisé... À part de ça,  
on a un Comité logement ici. Daniel n'est pas ici à soir, je sais pas pourquoi, j'ai une bonne  
raison, pareil, mais il a des listes de requérants. L'Office municipal d'habitation a des listes de  
requérants. Ça fait que comment on le fait? La dernière unité – puis je finis avec ça – qui s'est  
1685 l'ont faite familiale parce que c'est un PAPA qui était supposé s'en aller là. Ils ont fait le calcul,  
puis 124 unités OBNL, gérées par l'Office municipal d'habitation.

1690 Ça fait que, moi, ce que je me dis, moi, je suis d'accord qu'il y ait des logements mais  
est-ce qu'on a vraiment la photo correcte, géographique, du type de logement, du nombre  
d'unités. Si on se comprend qu'on fait 241 unités, plus 70 là, 155 pour les religieuses, on  
comprend que c'est quelque chose à part. Moi, je pars du 241, puis l'autre, ça fait 300 quelques  
unités. Si l'objectif, c'est d'en mettre juste 300 quelques unités parce que le budget ou les  
opportunités à l'intérieur fait ça, on peut-tu faire quelque chose d'autre? Vous savez, ça fait tout  
1695 près de 50 ans qu'on a été sur la lune, ça fait que sur la terre, on est sûrement capable  
d'imaginer plein de choses pour nos communautés.

**LA PRÉSIDENTE :**

1700 Merci beaucoup. Une autre question? C'est beau? Bien, merci beaucoup, Monsieur  
Blanchet.

**M. BERNARD BLANCHET :**

1705 Bienvenue!

**LA PRÉSIDENTE :**

Alors, ça termine la première partie de la soirée et on se revoit dans quinze minutes. Il  
est 20 h 24, donc on se donne quinze minutes.

1710

---

**SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES**

---

1715

**REPRISE DE LA SÉANCE**

**LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Christian Lévesque, s'il vous plaît. Est-il arrivé? Oui, voilà. Alors, Monsieur Lévesque, je vous rappelle la consigne parce que vous n'étiez pas là au début.

1720

**M. CHRISTIAN LÉVESQUE :**

Oui.

1725

**LA PRÉSIDENTE :**

Vous avez dix minutes. On a lu votre rapport. Donc, pas besoin de nous le relire, mais de nous le présenter parce que vous n'avez que dix minutes, d'accord?

1730

**M. CHRISTIAN LÉVESQUE :**

C'est parfait. Merci beaucoup. C'est la première fois que je fais ça, donc s'il y a quelque chose qui ne marche pas, vous me le dites.

1735

**LA PRÉSIDENTE :**

Prenez le temps de prendre un verre d'eau.

**M. CHRISTIAN LÉVESQUE :**

1740

Pas de problème.

**LA PRÉSIDENTE :**

1745

Prenez le temps, c'est beau.

**M. CHRISTIAN LÉVESQUE :**

1750

Moi, je représente les membres parents du Conseil d'établissement de l'école Philippe-Morin. Donc, ce qu'on a fait, nous, c'est une présentation de lettre d'opinion pour le projet présenté. Donc, nous, ce qu'on est en train de faire à l'école Philippe-Morin, avant d'arriver au projet, c'est vraiment notre première préoccupation, nous, c'est au niveau de la sécurité des enfants, le bien-être des enfants. Donc, nos propositions vont dans ce sens. Notre principal projet qu'on est en train d'amener avec l'école et avec la Ville, c'est une présentation de parc-école, une proposition de parc-école avec la cour d'école située de l'autre côté de la rue ici.

1755

Et, ce qu'on voyait, nous, avec la présentation du projet, c'est deux éléments : un, le parc public qui veut être créé avec la superficie existante; et, deux, l'augmentation de la circulation qui va être causée avec l'amenée de nouvelles personnes. Donc, c'est sur ces deux points-là qu'on veut présenter des propositions.

1760

Pour le premier point au niveau du parc-école, ce qu'on a compris, c'est qu'il y a un désir d'avoir un espace de tranquillité, un espace d'harmonie avec la nature, côté historique, côté arbres, ces choses-là, qui existe déjà dans l'endroit. Donc, essayer de conserver cette chose-là. La proposition qu'on amène, nous, de notre côté, c'est de favoriser également une vie active dans le quartier aussi avec les enfants, avec les nouveaux arrivants qui vont arriver. Ce qui pourrait être fait avec l'aménagement de certaines aires d'entraînement ou d'exercice tout le long du parcours qui pourrait conserver l'espace tranquille sans être des modules de jeux ou des choses comme ça, mais plus des espaces d'entraînement, des choses comme ça.

1765

1770 On a parlé aussi, on propose aussi dans la lettre d'amener des éléments éducatifs, parce  
que l'espace est entouré d'écoles. Il y a l'école Philippe-Morin qui est présente mais il y a  
également l'autre école secondaire Dalbé-Viau à côté. Donc, il y a beaucoup d'écoles autour.  
Donc, l'environnement, la zone est scolaire, si on peut dire. S'il y a un parc qui est créé, ça serait  
d'amener justement ce côté historique là, ce côté éducatif que le site représente, qui pourrait être  
1775 utilisé par les écoles, par les professeurs, par les élèves pour utiliser l'environnement comme  
classe verte, classe ouverte, qui pourrait circuler, puis faire des cours à l'extérieur, soit des cours  
de nature ou des cours d'histoire. Donc, d'utiliser ce côté-là, de permettre des zones qui  
permettraient de faire ça.

1780 Et, le troisième point là-dedans, c'était au niveau des rencontres multigénérationnelles.  
Je pense que le projet veut un mixte d'un petit peu de tout aussi, je comprends, à  
l'environnement existant déjà avec les autres condos qui existent, les maisons autour.  
L'environnement de Lachine est aussi très multigénérationnel, ça devient de plus en plus  
multigénérationnel. Donc, de favoriser ces rencontres-là en installant des accessoires qui  
1785 pourraient être utilisés par toutes les générations : des balançoires ou d'intégrer des petites  
glissades qui pourraient être intégrées aux pentes déjà existantes, sans avoir à créer des  
glissades, des structures, juste d'intégrer ça pour garder le côté nature, puis le côté déjà existant  
de ce côté-là.

1790 L'autre point qu'on voulait amener aussi, c'est justement avec le fait que l'école Philippe-  
Morin est en train de créer, de proposer une idée pour faire un parc-école avec sa cour d'école.  
Donc, on est en train de la rechanger, de la transformer vraiment. On est en train de travailler  
dans ce sens. Il y a des activités qui vont se faire cet été. Et, c'est d'arriver à avoir un lien naturel  
entre cet espace qui va être nouvellement disponible avec le projet et l'espace de cour d'école  
1795 qui va être juste de l'autre côté.

Donc, si on pourrait utiliser l'espace l'autre côté de l'école pour avoir les activités plus  
actives, les ballons, les modules de jeux, ces choses-là, puis d'utiliser l'autre côté pour garder  
l'aspect tranquillité, l'aspect serein de la place, je pense qu'on pourrait avoir une belle continuité

1800 qui permettrait un environnement plus serein pour la communauté autour, pour les écoles et pour les nouveaux arrivants qui vont arriver avec le projet.

1805 Pour faire ça, je pense que la seule chose, c'est de favoriser le transfert aussi entre ces deux zones-là, si on veut, que ce soit des zones complémentaires. Donc, d'établir comme un passage piétonnier pour permettre le transfert des personnes d'un côté à l'autre. Ce qui m'amène à mon deuxième point qui est au niveau de la circulation. Ça crée du monde, ça crée des voitures. Il y a des élèves, c'est des enfants, des enfants de jeune âge, des enfants plus vieux de l'autre côté. C'est le deuxième point qu'on veut amener.

1810 Donc, au niveau de la circulation, un point qu'on veut amener, c'est que les deux écoles qui sont présentes à côté, elles s'utilisent en cas d'urgence. Donc, s'il y a une alarme d'incendie qui part dans l'école Philippe-Morin, tous les élèves s'en vont dans Dalbé-Viau. La même chose existe de l'autre côté. La crainte qu'on a, c'est que c'est déjà difficile en temps d'urgence. Dans l'école Philippe-Morin, on a 230 élèves, 230 petits poupons jusqu'en 6<sup>e</sup> année. Il faut que tu gères ça pendant que ça crie, puis que même s'il n'y a pas de feu, il y a rien, il faut que tu gères le monde. Ceux qui ont des enfants le savent, ça écoute pas toujours. Alors, c'est de prendre les enfants là et de les amener à l'autre école d'une façon sécuritaire. C'est ça qui est la préoccupation des parents, des enseignants, de l'équipe école au complet.

1820 Et, si on pouvait permettre dans les travaux qui vont être faits au niveau de la signalisation au coin de la 19<sup>e</sup> et de Provost, de permettre d'avoir un lien qui permet d'être connecté avec le système d'incendie des écoles, comme ça, quand ça part, si on peut mettre tout sur la rouge pour que les enfants traversent, ça serait pratique. Ça ne serait pas l'un pour la circulation mais je pense que, *anyway*, il faut qu'ils traversent. Ça fait que la circulation va être arrêtée, tu en as 230 qu'il faut qu'ils traversent. Puis, de l'autre côté, je ne sais pas combien qu'ils en ont, mais ils en ont beaucoup plus. Donc, rendu là, à un moment donné, on met tout sur la rouge, au moins ils vont traverser de façon sécuritaire, puis ça va traverser. Donc, c'est de voir s'il n'y a pas un moyen de connecter ça avec le système d'incendie, le système d'alarme des écoles, voir si ça peut transférer.

1830

1835 En cas général, aussi, il y a la circulation normale. Donc, les écoles, l'école Philippe-Morin, c'est une école qu'on dit une école marcheuse. Donc tous les élèves, les 230 élèves, c'est des marcheurs. Il n'y a pas d'autobus. Donc, il y a beaucoup, beaucoup de marcheurs. Pour ceux qui ont la chance de venir à 7 h 50 le matin ou à 3 h 45 le soir, quand ça se vide ou quand ça se remplit, c'est un gros bordel. Il y a beaucoup de monde. Et, de voir s'il n'y a pas, pour les travaux qui vont être faits encore à la 19<sup>e</sup> et Provost pour la signalisation, de voir s'il n'y a pas moyen de faire comme on a fait à la 32<sup>e</sup> et Provost, d'avoir un système qui permet le transfert de personnes dans toutes les directions en même temps.

1840 À la 32<sup>e</sup>, qu'est-ce que ça fait, c'est que ça crie fort, puis là, c'est barré de partout, puis tout le monde traverse en diagonale, de tous les côtés. Le même système pourrait être très pratique à cette école-là, à cette intersection-là pour justement permettre les élèves, soit qu'ils s'en vont à l'école secondaire ou ceux-là qui arrivent d'en haut, qui s'en vont à l'école primaire, que tout le monde puisse traverser en même temps.

1845 Puis, dans le même ordre d'idée, si on veut utiliser le parc-école et le parc de l'autre côté, permettre le transfert de personnes et d'avoir une extension là-dedans. C'est la même chose d'avoir peut-être une lumière qui peut être toujours verte ou un Stop, quelque chose, puis de permettre justement d'activer un transfert piétonnier pour que les personnes qui ont à transférer soit du parc ou le matin, quand le monde arrive, qu'il transfère, qu'il puisse aller de l'autre côté ou quand les élèves de l'école veulent aller de l'autre côté, puissent actionner pour pouvoir traverser.

1850  
1855 Je pense que c'est à peu près ça, les idées. En terminant, moi, ce que je voulais vous dire, en fait, c'est un petit passage de la lettre, juste la fin qu'on a dit. Ce qu'on dit, en fait, c'est que le projet de la Maison mère des Sœurs de Sainte-Anne de Lachine, tel qu'expliqué lors de la séance d'information est, en somme, très positif et on l'accueille très, très positivement de notre côté. Et je pense qu'elle permettra une belle transition vers le futur, tout en prenant soin de conserver un lien avec le passé. Il serait bien que cette transaction se fasse en considérant le  
1860 besoin de ces adultes de demain que sont nos enfants d'aujourd'hui. Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup. Vous voyez, vous l'avez fait pour une première fois...

1865

**M. CHRISTIAN LÉVESQUE :**

Pas pire.

1870

**LA PRÉSIDENTE :**

... puis, vous l'avez fait en dix minutes tel que demandé. Question? Qui commence?

**Mme DANIELLE SAUVAGE, commissaire :**

1875

En regardant le plan, moi, je réalise que les espaces du parc sont finalement assez limités, la partie publique de ce parc-là, et je voyais que vous avez énormément d'activités proposées. Est-ce que vous avez pensé à en prioriser quelques-unes? Parce qu'entre les glissades, les balançoires, les aires de jeux, je ne sais pas comment ça ferait pour rentrer tout dans cet espace-là.

1880

**M. CHRISTIAN LÉVESQUE :**

Effectivement, je pense qu'on y allait avec plus de propositions que moins, c'était un petit peu ça, l'idée. Si on priorise, je pense que ça serait vraiment de voir... C'est de rester en thème avec, je pense, le thème du projet qui est de garder la tranquillité et l'harmonie avec la nature, ces choses-là. Donc, s'il y aurait un élément à prioriser, c'est vraiment ce côté-là. Moi, ce que j'irais, c'est vraiment plus les espaces cour d'école, d'espace de permettre des cours à l'extérieur, le côté historique, le côté nature, de permettre aux élèves d'aller et d'utiliser cet espace-là qui est rempli d'histoire, qui est rempli de nature, puis d'au lieu de montrer dans des livres, on peut juste sortir de l'école puis y aller. Je pense que ça serait ce côté-là.

1890

1895

Je pense qu'il y a un élément qui avait été soulevé aussi lors de la séance d'information, qui était plus l'exercice, le besoin de bouger des personnes, qui était une préoccupation, ce que j'ai entendu. Je pense que ça aussi devrait être un élément qui permet un petit peu d'activités, un minimum d'activités, sans avoir de glissoire ou de balançoire.

**Mme DANIELLE SAUVAGE, commissaire :**

1900

Des personnes adultes.

**M. CHRISTIAN LÉVESQUE :**

1905

Oui, des personnes adultes, qui permet qu'elles puissent s'exercer aussi, puis qui permettrait aussi peut-être aux élèves de l'école secondaire d'utiliser. Les primaires pourraient jouer avec, il y a moyen d'utiliser en même temps. Mais je pense que ça serait les deux que j'irais. Comme je dirais, moi, mon focus serait vraiment de focaliser ce parc-là pour l'espace tranquille, l'espace nature, l'espace historique, tandis que l'autre côté, le parc-école pourrait, lui, être utilisé pour favoriser l'espace actif. Donc avoir plus de modules de jeux, des places à ballon, des choses comme ça, qui permettrait une belle séparation entre « je veux être tranquille », puis « je veux aller m'amuser ».

1910

**Mme DANIELLE SAUVAGE, commissaire :**

1915

Merci.

**M. CHRISTIAN LÉVESQUE :**

Ça fait du sens?

1920

**Mme DANIELLE SAUVAGE, commissaire :**

Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

1925

Merci. Question? Moi, j'en ai une. Pour le réaménagement de l'intersection, est-ce que vous êtes en pourparlers avec la Ville là-dessus? Est-ce que... Non?

**M. CHRISTIAN LÉVESQUE :**

1930

Non. Pour les leurs pourparlers qu'on a, nous, avec la Ville, c'est plus des questions ouvertes présentement, c'est au niveau de... Notre première préoccupation présentement est au niveau de la 18<sup>e</sup> Avenue qui passe en plein milieu de notre cour d'école. Donc, ça, c'est notre première préoccupation. C'est là qu'on a des pourparlers, c'est là qu'on a des propositions à venir aussi, en tout cas, il y a des travaux avec la commission scolaire présentement à ce niveau-là, mais il n'y a rien qui a été en pourparler avec la Ville pour la 19<sup>e</sup> Avenue et Provost.

1935

**LA PRÉSIDENTE :**

1940

D'accord. Merci beaucoup.

**M. CHRISTIAN LÉVESQUE :**

Merci.

1945

**LA PRÉSIDENTE :**

Alors merci beaucoup, puis on va prendre tout ça en compte. D'accord? Merci.

1950

**M. CHRISTIAN LÉVESQUE :**

Merci beaucoup.

**LA PRÉSIDENTE :**

1955

J'inviterais monsieur Jonathan Théorêt de GRAME.

**M. JONATHAN THÉORÊT :**

1960

Bonsoir!

**LA PRÉSIDENTE :**

1965

Bonsoir! Alors, vous avez compris la consigne, vous avez dix minutes et nous, nous poserons nos questions par la suite.

**M. JONATHAN THÉORÊT :**

1970

Alors, bonsoir! Ça me fait vraiment plaisir d'être ici, ce soir. C'est la troisième fois en trois mois que j'ai la chance de prendre le micro dans cette pièce. La première fois, c'est en tant que directeur du GRAME, on tenait notre gala dans cette pièce. C'était une pièce qui avait été magnifiquement décorée pour l'occasion. On a fait, je crois vivre l'espace d'une autre façon.

1975

Ça me fait plaisir de revenir ici ce soir, après avoir été marcher le site à l'extérieur, avoir profité des arbres, avoir profité également, pendant qu'il y avait les autres présentations, puis je pensais qu'elles étaient rediffusées par la suite, ça fait que je l'ai manquée, mais j'ai eu le plaisir de m'être assis à la chapelle en haut, d'avoir vu le coucher de soleil – je ne sais pas si vous avez vu le beau coucher de soleil qu'on a ce soir – bien je suis allé voir mes tantes également, j'ai deux tantes qui résidents ici, deux tantes qui sont Sœurs, il y en avait trois.

1980

Puis, je suis très content d'être ici ce soir pour appuyer une série de recommandations qu'on a faites à même le Plan directeur de développement.

1985 Le GRAME a été impliqué, on est très content d'avoir été impliqué dans cette démarche-là parce qu'il y a, je crois, une réelle volonté de requalifier l'espace de très belle façon. Certains diront qu'il y a de meilleures façons ou il y a d'autre chose à faire, mais je crois que les gens qui sont impliqués l'ont fait vraiment de bon cœur et puis dans l'esprit et la volonté des Sœurs qui souhaitaient voir un nouvel usage à cet espace.

1990 Je me suis pris des notes, je me suis dit que je parlerais un petit peu plus avec mon cœur, puis je vais quand même vous lire un petit passage de ce qu'on vous a envoyé, une version préliminaire, on vous enverra la version complète demain. Je vais donc... Comme il a été mentionné dans le Plan directeur, les bâtiments et le site de la Maison mère des Sœurs de Sainte-Anne représentent un ensemble d'une très grande valeur patrimoniale et  
1995 environnementale. La qualité de l'ensemble est le résultat d'un entretien soutenu et méticuleux par les Sœurs. À cet égard, il est impératif d'intervenir dans le respect de ces années consacrées au développement d'une architecture singulière bercée par une abondante végétation centenaire.

2000 L'esprit du lieu, qui est marqué par le calme, le recueillement, la contemplation et même les travaux agricoles anciennement, devrait aussi faire partie des intentions de design pour le futur parc, ainsi que les autres aires privées et communes. Le site est également bordé par trois institutions d'enseignement qui accueillent au moins 1 250 enfants et adolescents quotidiennement et la dévotion des Sœurs de Sainte-Anne à la question de l'éducation renforce  
2005 l'idée que la transformation du site doit être imprégnée par une visée éducative.

Enfin, ce secteur doit être sécuritaire, vert et attrayant, parce que l'arrivée des nouveaux ménages sur le site doit être moins marquée par un accroissement du nombre de véhicules que par des solutions de mobilité propre à une ville plus dense et plus (inaudible).

2010 Les différentes recommandations qu'on fait viennent appuyer le fait les arbres qui sont ici sont majestueux, puis je vous recommande, avant de rédiger vos recommandations finales, d'avoir marché le lieu à l'extérieur un après-midi d'été pour voir la valeur de ce site, la valeur du

2015

recueillement qu'on peut y trouver. C'est un site d'une rare quiétude en milieu urbain et je crois que cet esprit-là doit absolument être préservé.

2020

Au-delà de ça, je parle de la vocation éducative, mais il y a également beaucoup de potentiel pour que les espaces qui seront dédiés sous forme de parc puissent être animés d'une certaine façon, de façon sobre. Je crois qu'on ne doit pas penser à des aires, des terrains sportifs ou qui viendraient un petit peu dénaturer l'espace, mais à des lieux qui peuvent permettre aux jeunes et moins jeunes de profiter d'un espace de détente en milieu urbain.

2025

Je vous parle des arbres. C'est évidemment... Tout à l'heure, j'ai été approché par une Sœur qui me disait que, bon, il y a des arbres qu'on a planté deux semaines ici avec une équipe de bénévoles, puis il y en a qui ont des chenilles, ils vont venir vérifier ça dès les prochains jours. Et, dans le mandat du GRAME, c'est de planter 3 500 arbres cette année en milieu urbain, puis on ne fait pas ça juste parce que c'est beau. Parce que, oui, c'est beau, mais en fait, c'est parce que ça a un rôle réel sur la santé et sur la qualité du milieu de vie. Et quand on a la chance d'avoir un patrimoine arboricole tel qu'il est ici, il faut le protéger. Ce n'est pas partout qu'il y a des beaux érables argentés comme ça, d'ailleurs.

2030

2035

Pour pouvoir animer le lieu, il y a peut-être des façons d'y parvenir plus facilement, puis pour avoir des moyens pour notamment générer, vous l'avez vu à différents moments dans la documentation. Il y a des volontés peut-être d'agriculture urbaine. Pourquoi pas de ramener certains animaux même qui pourraient avoir des visées éducatives certaines. Et, il y aurait certainement des avantages à avoir des moyens pour réaliser ça. Donc, j'ai entendu, moi, un peu que ce serait probablement préférable d'avoir les moyens d'un parc d'agglomération. La Ville de Montréal a des outils que les arrondissements n'ont pas forcément. Et, je crois que pour pouvoir animer l'espace, ça serait certainement un plus d'avoir les appuis de l'agglomération.

2040

2045

Dans certaines de nos recommandations, on vous parle de limiter autant que possible l'ajout de stationnement sur le site et de l'éviter totalement dans le secteur du verger et du cimetière et du côté ouest du bâtiment existant, donc derrière vous, Monsieur le commissaire, Madame la présidente, Madame la commissaire.

2050 Un espace qu'il n'est pas nécessaire de paver, on l'a vu dans certains potentiels, je crois qu'avant de venir mettre plus de stationnement, il faut envisager toutes les autres solutions de mobilité. Depuis des décennies, la mobilité active des occupantes des lieux ici, à l'intérieur des vastes immeubles, je ne sais pas si vous l'avez marché, l'intérieur, ici, il y a moyen de prendre une bonne marche aussi à l'intérieur, mais ça n'a pas été un frein aux activités bienveillantes de la communauté.

2055 Donc, espérons aujourd'hui poursuivre avec cet exemple en incitant les résidents, les futurs résidents à se déplacer activement sur un site qui va être aménagé dans cette optique. À cet effet, je crois qu'il faut encourager, des fois, même des modifications réglementaires qui permettent de diminuer la place de la voiture. Pas l'éliminer, parce qu'elle a toujours sa place, mais de favoriser notamment l'autopartage et des espaces à cet effet. Et nous vous suggérons également d'évaluer la possibilité d'aménager de nouvelles aires de stationnement avec une accréditation pour stationnement écoresponsable, parce qu'il y a moyen de faire des stationnements qui ont de l'allure. Ce n'est pas obligé d'être juste une mer d'asphalte. Puis, ici, 2060 bon, on a déjà des bons exemples, mais il faut continuer dans cette optique d'avoir une canopée complète autour des espaces de stationnement.

2065 On peut saisir l'occasion aussi pour en faire le premier jalon d'une coulée verte. On évoque la coulée verte dans le Plan directeur. C'est quoi, ça, une coulée verte? Bien, si on a un espace qui est verdi ici dans le site de la Maison mère, bien, est-ce qu'on peut reproduire ça à l'échelle d'un secteur complet qui inclut la 18<sup>e</sup> Avenue en entier, par exemple.

2070 Parlant de la 18<sup>e</sup> Avenue, je crois qu'il a été fait mention tout à l'heure de la sécurisation de l'intersection de Provost et Esther-Blondin. Évidemment, on réitère le fait que c'est absolument primordial de retirer les bretelles de virage rapide pour voiture, pour protéger davantage le transport actif à cette intersection.

2075 D'autre part, un élément qui a peut-être été moins abordé, c'est l'importance de l'exemplarité des nouveaux espaces bâtis et donc dans la construction de nouvelles résidences et des nouvelles ailes comme ça, il y a une optique importante d'intégration des notions de bâti,

2080 d'architecture et d'ingénierie efficaces. Je crois qu'il y a un groupe, par la suite, qui viendra vous parler notamment du potentiel de la géothermie. On n'est peut-être pas là encore dans le processus, mais je crois qu'il faut absolument s'assurer de saisir l'occasion d'exemplarité de l'immeuble, d'efficacité énergétique, de performance des nouveaux immeubles. Des immeubles, ça ne se change pas vite dans le temps, puis aujourd'hui, ce qu'on bâtit, ça va être encore là peut-être dans 100 ans et plus. Donc, on a tout le potentiel dans l'aile B+ notamment et toutes les nouvelles ailes aménagées de faire des bâtiments qui consomment moins d'énergie, voire même qui génèrent l'énergie pour les ailes existantes.

2085 **LA PRÉSIDENTE :**

Ça va être ça?

2090 **M. JONATHAN THÉORÊT :**

Je pense qu'on arrive pas à dix minutes, c'est exactement ça.

2095 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui.

2100 **M. JONATHAN THÉORÊT :**

Juste en très brève conclusion.

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui, merci.

2105

**M. JONATHAN THÉORÊT :**

2110 L'importance d'éloigner les nuisances sonores, visuelles, olfactives et laisser place à la nature et prendre le temps d'entendre une branche tomber à l'extérieur, ce n'est pas du temps superflu. Je vous invite, madame la présidente, Monsieur et Madame les commissaires, à profiter de l'espace, puis à en témoigner à l'intérieur de vos recommandations.

**LA PRÉSIDENTE :**

2115 Merci beaucoup. Questions?

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

2120 Vous n'êtes pas sans savoir que, bon, il y a quand même 750 à peu près nouveaux résidents qui risquent d'emménager dans ce projet. Que nous sommes dans un quartier quand même passablement dense aussi. Et que les services commerciaux ne sont quand même pas proches, disons-le. Surtout en termes de proximité, de bouffe et tout ça. Or, vous avez dans votre mémoire évoqué une utilisation pour la Maison du chapelain. Mais, nous n'avons rien entendu là-dessus. Voulez-vous... Est-ce que ça correspond, comment voyez-vous cette maison-là? C'est 2125 quand même un aspect qui n'est pas encore défini dans le projet. Quelle est votre vision? Pouvez-vous élaborer là-dessus?

**M. JONATHAN THÉORÊT :**

2130 Bien, cet espace-là, il a un beau potentiel pour une vitrine. Je crois que, sans m'avancer trop loin parce qu'effectivement, la vocation n'a pas encore été finalement déterminée, on fait part dans nos petits écrits de la possibilité d'en faire un espace pour servir, voire restaurant-bistro, voire... On évoque la ferme du Cap-Saint-Jacques qui est la maison qu'il y a là, avec 2135 l'espèce de café boutique, qui se trouve à faire un peu un service d'accueil.

2140 Est-ce que cet espace-là, la Maison du chapelain peut être appelée à être le lieu où des visites éducatives du lieu démarrent? Est-ce que c'est là qu'une organisation, peut-être une organisation communautaire ou autre, peut accueillir des groupes d'élèves pour venir présenter, pourquoi pas, le secteur avec des brebis qui s'occupent de la tonte du gazon? Ce n'est pas si farfelu que ça en 2020 de penser à du retour de l'agriculture urbaine en ville comme ça, puis ça va prendre un lieu pour canaliser un peu ces interventions-là. Ça peut être une option. Il y en a d'autres.

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

2145 Merci.

**Mme DANIELLE SAUVAGE, commissaire :**

2150 Une petite question. Vous avez évidemment marché ce site-là, vous le connaissez intimement. Est-ce que toutes les activités qui ont été mentionnées ce soir par différentes personnes pour occuper le site, des activités communautaires, des activités dans le parc, enfin, les gens ont beaucoup de projets pour cet endroit-là, est-ce que c'est conciliable avec l'impression que vous vous êtes gardé dans votre cœur de ce lieu-là?

2155 **M. JONATHAN THÉORËT :**

2160 Bien, comme je vous le disais, j'ai malheureusement manqué les interventions précédentes, puis je lirai attentivement les notes sténographiques. La photo qui est là, c'est une photo qui est prise dans le verger, là où on a planté des arbres. Des arbres devront y rester. Mais, à un moment donné, il va y avoir des pommes, puis ces pommes-là, il va falloir les cueillir, puis il va y avoir des gens qui devront venir les cueillir. Puis, des fois, il faut qu'il y ait des gens qui viennent entretenir ces arbres-là.

2165 On a la chance d'avoir un partenariat avec le Centre horticole de Laval, des étudiants qui sont venus apprendre sur le site, ici, puis c'est une intervention qui est bénévole, qui a été rendue possible grâce aux gens de la Maison mère ici, mais qui font vivre le site.

2170 L'important, je crois, c'est de conserver à certains moments l'esprit de quiétude, mais l'animer, c'est correct aussi. Il faut le vivre, il faut le donner. Je crois que dans l'esprit, la volonté des Sœurs, c'est également de redonner cet espace-là à la communauté, puis, oui, de le faire vivre un peu. Donc, je disais qu'un terrain sportif, ce n'est peut-être pas le bon lieu pour ça, mais des interventions plus ponctuelles ou – on a trouvé un beau petit mot dans le mémoire, je ne le retrouve plus – mais il y a certainement moyen d'animer le site en en conservant la quiétude.

2175 **Mme DANIELLE SAUVAGE, commissaire :**

Merci.

2180 **LA PRÉSIDENTE :**

Je voudrais que vous reveniez parce que c'est quelque chose que je ne connais pas du tout, à la différence entre un parc d'arrondissement et un parc d'agglomération. Parce que vous dites qu'il y a des avantages à ça, puis je n'ai pas la moindre idée de quoi on parle.

2185 **M. JONATHAN THÉORËT :**

2190 Vous voyez, les parcs de l'arrondissement sont... Je n'ai pas une fine, fine connaissance de l'ensemble des budgets attribués derrière tout ça, j'ai une petite connaissance, puis je vais essayer d'y aller sans dire trop de banalités. Mais l'arrondissement a des moyens pour faire un suivi horticole, puis pour s'assurer que l'arboriculture est bien à la fois sécuritaire, propre, aussi adéquate, parfois peut installer des aménagements, puis doit le prévoir dans ses budgets et tout. Mais, si on prend l'envergure de ce qui peut se passer, par exemple, dans un parc-nature de la Ville de Montréal, ou quand on dit le Service des grands parcs, c'est quoi? Bien, c'est des services qui sont beaucoup plus grands, qui ont toute la machine montréalaise en arrière de planification. Puis, de dire : « Est-ce qu'une planification d'animation, comme il y a dans certains parcs-nature pourrait être transposée ici? » Je crois que le site a ce potentiel-là.

2195

2200 Puis, je reviens sur la Maison du chapelain. Un moyen de faire vivre cet espace-là, il y a la maison du Ruisseau dans le parc du Bois-de-Liesse, qui est occupée par l'organisation. « Occupée », la Maison du ruisseau vit par l'organisme GUEPE qui est un organisme d'éducation relatif à l'environnement. On se partage d'ailleurs la tâche de plusieurs ateliers qui s'appellent la Bourse carbone scolaire auprès de... C'est 125 classes au Québec, puis GUEPE et GRAME ont fait les ateliers éducatifs. Bien, GUEPE occupe cet espace-là, cette maison-là, grâce au fait que les Grands parcs s'y sont associés et font de la même façon l'animation d'un autre site qu'on appelle le pavillon net-zéro construit près du métro Henri-Bourassa. Et, donc, là, il y a un partenariat ville-centre avec des organisations du milieu pour faire vivre, pour faire vivre le milieu.

2210 Et je crois que c'est une solution pour faire en sorte que l'arrondissement puisse donner son input mais qu'il puisse avoir le moyen de... Oui, je pense, les moyens des ambitions que tout le monde a pour ce lieu-là. Puis, je crois que c'est certainement partie des moyens. Puis, est-ce qu'il devrait y avoir des discussions avec les Grands parcs à cet effet? Peut-être.

2215 **LA PRÉSIDENTE :**

O.K. Vous avez dit aussi que vous aviez été associé au plan initial, tout ça. C'est la Ville qui sera chargée de l'aménagement du parc public, l'arrondissement?

2220 **M. JONATHAN THÉORÊT :**

Je ne pense pas que je suis la bonne personne pour répondre à cette question-là.

2225 **LA PRÉSIDENTE :**

C'est parce que dans votre... Ce n'est pas clair dans votre mémoire. Vous dites que ça pourrait être fait par le milieu communautaire, à moins que je n'aie pas bien compris. Ça fait que j'essaie de savoir qui...

**M. JONATHAN THÉORÊT :**

2230

À ce niveau-là, c'est de garder la sensibilité à ce qu'il y ait un partage. On fait état de... Je vais reprendre mes propres mots, miser sur une gestion partagée des espaces. Il y a possibilité d'avoir, comme on nomme le Champ des Possibles, c'est des jeunes, des citoyens, qui occupent un espace public, mais il y a des ententes qui sont faites pour faire en sorte que ça se passe bien. L'aménagement évidemment, demeure, à partir du moment où ça devient une propriété de la Ville de Montréal, ça demeure, je crois, une responsabilité de la municipalité, mais il y a moyen d'impliquer des gens dans le milieu pour respecter aussi l'esprit de collaboration du milieu, puis faire en sorte que les organisations du milieu se l'approprient et participent à la qualité des aménagements.

2235

2240

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup.

2245

**M. JONATHAN THÉORÊT :**

Ça fait plaisir.

2250

**LA PRÉSIDENTE :**

D'autres questions? C'est beau. Alors, écoutez, je vous remercie. J'appellerais madame Marie-Claude Prévost de Concerts Lachine. Bonsoir, Madame!

2255

**Mme MARIE-CLAUDE PRÉVOST :**

Bonsoir!

**LA PRÉSIDENTE :**

2260            Alors, vous avez dix minutes pour nous présenter votre mémoire, sans le lire, à moins que vous vous sentiez plus à l'aise, mais vous n'aurez pas dix minutes pour le lire. Voilà.

**Mme MARIE-CLAUDE PRÉVOST :**

2265            D'accord. On a une présentation, un support minimal. Merci. Parfait, merci. Donc, je vais tenter d'être brève, même... Donc, je vais brièvement vous parler de notre organisme, ensuite, on va vous exposer notre opinion que vous retrouverez dans le mémoire et on voudrait, on aimerait proposer quelques exemples de projets pour illustrer un peu notre idée et, ensuite, on va faire la séance de questions.

2270

                J'aimerais que Richard – on a travaillé en équipe sur le mémoire – vienne présenter la partie exemples de projet. Donc, si c'est possible? Il prendra la relève à ce moment-là.

**LA PRÉSIDENTE :**

2275

                Il faudrait juste me donner votre nom. Monsieur Richard?

**M. RICHARD TURP :**

2280

                Turp.

**LA PRÉSIDENTE :**

2285

                Turp, voilà. Merci.

**Mme MARIE-CLAUDE PRÉVOST :**

2290           Donc, je vais être brève sur la présentation de l'organisme. On est un organisme sans but lucratif qui œuvre en culture depuis plus de 40 ans à Lachine et on organise des concerts, dans le fond, assez accessibles à la population, gratuitement et ça fonctionne par des dons volontaires. Donc, depuis plus de 40 ans, environ 26 concerts par année de musique classique, principalement de grande qualité.

2295           L'autre volet, c'est qu'on fait une grande place à la relève canadienne, québécoise, canadienne et un aspect sur lequel on travaille de plus en plus depuis 2017 aussi, c'est la relève, très jeune relève. Donc, au niveau des écoles secondaire de Lachine et maintenant en 2018 possiblement avec les écoles primaires aussi. Donc, on a à l'intérieur de notre mission – je vais passer assez vite – dans le fond, comme je disais, l'accessibilité à la musique classique. La place à la relève, on a un mandat éducatif et ça fait depuis plus de 40 ans qu'on existe.

2300           Là-dessus, on a été touché quand on a vu qu'avec le projet dont on parle ici, entre autres, on parle de l'importance que les Sœurs ont accordé à l'éducation au travers le temps. Moi, je ne suis pas native de Lachine mais je me suis intéressée à en connaître l'histoire et comme ça a été évoqué à plusieurs reprises, on a été extrêmement touché et ça nous touche  
2305           parce qu'on a aussi, à l'intérieur de la mission de notre organisme, un mandat éducatif. Donc, on a été particulièrement touché par ce volet et l'importance des Sœurs, de l'éducation, non seulement ici à Lachine, au Québec, dans l'Ouest canadien, aux États-Unis, un peu partout. Donc, ça, c'est quelque chose qui nous a touchés vraiment.

2310           Là, maintenant, je vais passer à l'exposé. On parle ici, notre compréhension, c'est qu'il y a une transformation des lieux qui va s'opérer au travers des années et que, entre autres, la chapelle serait probablement conservée dans son état assez... C'est un lieu patrimonial, il pourra être conservé.

2315           Le souhait, c'est que, selon notre compréhension, c'est que le lieu soit conservé, que ça devienne un lieu accessible de temps en temps au public dans le but de bonifier la vie ici autour,

2320 à la qualité de vie, et aussi que ça puisse... Que les frais d'entretien puissent être assumés avec peut-être une programmation, le fait que le public vienne et, en ce sens-là, on aimerait, dans le fond, que la conversion de la Maison mère avec... C'est non seulement un legs matériel que les Sœurs nous donnent, mais aussi un legs immatériel qu'est l'éducation.

2325 Et, on souhaiterait que ce legs, qu'on utilise la chapelle entre autres pour perpétuer ce legs d'éducation et aussi des arts qui ont été aussi importants dans le travail que les Sœurs de Sainte-Anne ont fait au travers des années. Donc, on voudrait que ce legs-là soit perpétué et, en ce sens-là, on aimerait proposer des projets en lien avec les arts et l'éducation. Et, là-dessus, je vais laisser Richard s'exprimer. Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

2330 Merci beaucoup. Monsieur Turp.

**M. RICHARD TURP :**

2335 Merci. Oui, effectivement, on proposerait certains projets, exemples de projets, avant tout, qui s'intégreraient, ce n'est pas comme si on voudrait arriver et prendre possession des lieux. Dans la vie de la chapelle et la communauté qui serait sur place ici, on aimerait présenter, intégrer certains projets, dont le premier existe déjà.

2340 Depuis trois jours, d'ailleurs, je ne sais pas pourquoi je n'ai pas mon *sleeping bag* ici, je suis ici depuis 8 h ce matin, on présente depuis trois jours, la première Académie internationale vocale de Lachine où il y a quinze jeunes chanteurs québécois, canadiens et de l'extérieur, la Suède, les États-Unis entre autres qui étudient ici avec six maîtres dont trois professeurs de l'extérieur, de la France, de la Suède et de l'Angleterre. Et, on a été accueilli, c'est en quelque sorte un projet pilote, par la communauté avec une remarquable et incroyable générosité et  
2345 ouverture et, j'ose croire qu'après trois jours de l'Académie – nous sommes ici jusqu'au 29 juin – mais je crois que c'est tout à fait réciproque cet enrichissement à travers la musique, une des grandes vocations de la congrégation.

2350

Un de nos projets, ça serait dans un premier temps de bonifier cette Académie internationale vocale de Lachine. On a trouvé ici une infrastructure musicale qui existe, des studios avec piano. Si vous étiez ici il y a cinq heures, il y avait une classe de maitres ici. Pas une classe de maitres mais une classe individuelle avec leur piano qui est caché derrière l'écran.

2355

Cette année aussi, pour la première fois de notre histoire, 41 ans, on présente le 15 juillet, avec la collaboration et la grande générosité de la congrégation, le dernier concert du Festival de musique de Lachine, la 41<sup>e</sup> édition du Festival de musique de Lachine. Et, en haut, dans la chapelle, juste en haut de nous, on présente un répertoire de Bach, musique de Bach et de Haendel avec seize musiciens et deux chanteuses. Et, on aimerait envisager la possibilité que le festival ne prenne pas pignon en permanence ici, mais qu'il y ait une présence du Festival de musique de Lachine qui existe depuis 41 ans, de façon ponctuelle mais régulière.

2360

Les deux autres projets sont des rêves chéris par les Concerts Lachine. Il y a une nouvelle série culturelle qui serait proposée. À la base, il y aurait toujours de la musique intégrée à ces concerts ou spectacles ou manifestations, événements, tout à fait ponctuels. Sauf qu'on mêlerait la musique à une autre forme en visuel ou de la poésie ou le théâtre. Heureusement, par exemple, j'ai un réseau de collègues dans le monde du théâtre et de littérature où on pourrait intégrer une série de manifestations, de spectacles, qui meubleraient non seulement l'intérêt du public ici mais du public en général. Et, on croit que ça continue encore, cette volonté, cette remarquable tradition que les Sœurs ont établie ici à Lachine pour l'éducation et pour les arts, surtout la musique.

2365

2370

Et, le dernier est un projet qui...

**LA PRÉSIDENTE :**

2375

Ça doit être le dernier parce qu'il reste une minute.

**M. RICHARD TURP :**

2380 Oui, tout à fait. Et le projet musical avec les écoles, nous avons commencé les  
partenariats avec les quatre écoles secondaires de Lachine l'année passée. On bonifie ce  
partenariat cette année et on entame une autre série de partenariats avec des écoles primaires.  
Et, on aimerait suggérer que peut-être pour... C'est un projet multigénérationnel ici, qu'avoir  
intégré des projets et des projets et des séries très encadrées avec des écoles à la fois  
2385 primaires, mais aussi secondaires, serait une autre façon de garder cette incroyable tradition de  
la congrégation vivante et pourrait enrichir la population de ce projet et des environs. Et Dieu sait  
qu'on en aurait besoin.

2390 Donc, je ne sais pas si Marie-Claude voulait, mais je terminerais avec l'espoir qu'on va  
garder l'esprit de la congrégation vivante à travers ces projets.

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup.

2395 **M. RICHARD TURP :**

Merci à vous.

**LA PRÉSIDENTE :**

2400 Mes collègues, oui?

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

2405 Oui. Alors, j'aurais surtout une question, en fait deux questions d'ordre plus technique.

**M. RICHARD TURP :**

Oui.

2410

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

Qui ne sont pas dans votre rapport mais je crois que vous êtes le mieux placé pour répondre. La première concerne la qualité acoustique de la chapelle. Comment vous la qualifiez, vous, en tant qu'expert en musique?

2415

**M. RICHARD TURP :**

Expert en musique, c'est gentil, mais vous me permettez très rapidement, les Sœurs de Sainte-Anne avaient une autre chapelle qui est maintenant une merveilleuse bibliothèque du Collège Sainte-Anne. De ma vie, à Montréal, je n'ai jamais entendu une acoustique aussi remarquable pour la musique et même pour la voix que les deux chapelles. Les deux chapelles se ressemblent énormément en termes acoustiques. Et, si j'ai eu la grande, le privilège d'avoir accès à la chapelle pour un concert, je ne le fais pas gratuitement. Un de mes grands défis comme directeur artistique, c'est de trouver des lieux pour des projets spécifiques et le projet Bach et Haendel va avoir un orchestre de corde et de bois, hautbois et basson avec des chanteurs. J'ai absolument aucune crainte qu'il y aura des problèmes.

2420

2425

Dans d'autres lieux de culte qu'on a utilisés et on utilise toujours, j'ai des craintes. Si vous rentrez dans l'église Saints-Anges, nous, on appelle ça « ça roule », il y a un certain écho. Quand il y a du monde dans l'église, on l'entend moins, mais c'est toujours assez réverbérant. Ici, je vous assure, on entendrait – les Anglais ont une très belle phrase – *You can hear a pin drop*. Vous allez entendre *a pin drop* en haut. Mais vous allez entendre beaucoup plus que ça, vous allez entendre Bach et Haendel. L'acoustique est remarquable. Remarquable.

2430

2435

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

2440 Bon, alors, merci. C'est important à savoir votre opinion là-dessus. Bon, maintenant, petit détail accessoire. C'est que la chapelle serait quand même isolée de façon sonore par rapport aux espaces plus loin pour les besoins évidemment résidentiels. Est-ce que, selon vous, cet écran sonore mettrait à risque l'acoustique de la chapelle ou est-ce que c'est sans impact, selon vous?

**M. RICHARD TURP :**

2445 Sans impact, je ne suis pas un acousticien de formation. Alors, ça, je ne peux... Sans impact, c'est trop gros. Mais je peux vous dire que les qualités inhérentes à la salle font en sorte que j'ai pas trop de crainte. Si on ne touche pas – et je ne crois pas qu'on a le droit de toucher l'intérieur, je peux me tromper, mais je ne crois pas – si on ne touche pas à l'intérieur, 2450 l'acoustique de base ne sera pas affectée en tant que telle. À l'extérieur, c'est autre chose, mais ça, c'est à l'extérieur. Alors, je ne crois pas, pour répondre à votre question, que ça soit un élément, une dimension prépondérante ou particulièrement d'énormes soucis. C'est la structure à l'intérieur et tout ce qui entoure, même des fenêtres, je dois vous avouer, qui font en sorte que cet acoustique est absolument remarquable.

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

2455 Bon, merci beaucoup. C'est très précieux ces ajouts. Est-ce que je peux poser une dernière question technique? C'est que dans votre projet, enfin, votre souhait futur que dans 2460 votre programmation avec les écoles environnantes, dont quatre, je crois...

**M. RICHARD TURP :**

2465 Oui.

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

... ont été spécifiées, que vous souhaiteriez effectivement pouvoir produire des concerts avec eux dans la chapelle encore une fois.

2470

**M. RICHARD TURP :**

Tout à fait, oui.

2475

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

Ma question est que la chapelle, je crois – corrigez-moi – permet, je crois à 400 personnes?

2480

**M. RICHARD TURP :**

Aux alentours de 400.

2485

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

C'est ça. Est-ce que vous jugez que c'est suffisant pour ce genre de concert avec des écoles, rappelant que les écoles amènent des parents, bon, tout le reste. Alors, est-ce que c'est...

2490

**M. RICHARD TURP :**

Le cynique chez moi dirait : « Bien, s'il y a trop de parents, on fera deux spectacles. » Mais, un spectacle en après-midi, peut-être un deuxième en soirée.

2495

Oui est la réponse simplement parce que je crois que les projets en tant que tels, notre intention n'est pas d'arriver, comme je vous ai dit, avec des grandes bottines. C'est simplement une collaboration avec la communauté et les gens qui vont gérer l'espace. Et, on va tailler, on espère

tailler les projets à mesure de l'espace voulu. Et, c'est la même chose, si avec les projets qui ne sont pas nécessairement pédagogiques.

2500 Les projets pédagogiques, je pense, vont avoir besoin d'un certain encadrement pour être sûr que ça ne dérange pas les gens qui vivent ici. Mais, je pense qu'on peut animer la vie et enrichir la vie, non seulement des gens qui sont ici mais des jeunes qui vont participer. Ça, si vous avez un projet qui est multigénérationnel ou inter – excusez-moi, je ne suis pas très au courant des mots clés – mais le fait est que vous avez plus qu'une génération intégrée. C'est une des merveilles, en passant, de l'Académie. On est ici depuis trois jours et vous avez cette  
2505 merveille congrégation, communauté de Sœurs qui vont se mêler et entendre, écouter, parler et même dîner avec les jeunes entre 19 et 25 ans. C'est assez remarquable. Autant pour mes jeunes, je pense, que pour la congrégation elle-même. Et, ça, cet esprit, je pense, on peut le transmettre à travers des projets à la fois pédagogiques et à la fois culturels.

2510 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

Parfait. Je vous remercie infiniment pour vos précisions techniques. C'est très important.

2515 **M. RICHARD TURP :**

Je vous remercie.

**Mme DANIELLE SAUVAGE, commissaire :**

2520 Bonsoir!

**M. RICHARD TURP :**

2525 Bonsoir.

**Mme DANIELLE SAUVAGE, commissaire :**

2530 Votre projet que vous avez qualifié d'un projet pilote, l'Académie internationale vocale de Lachine, c'est un projet qui a évidemment l'aval de la congrégation, que vous avez travaillé avec eux, c'est avec eux que vous avez signé ou enfin conclu des ententes.

**M. RICHARD TURP :**

2535 Tout à fait.

**Mme DANIELLE SAUVAGE, commissaire :**

2540 Est-ce que, comme vous le savez, dans l'avenir de ce site, ce n'est plus la congrégation qui va gérer la chapelle.

**M. RICHARD TURP :**

2545 Tout à fait.

**Mme DANIELLE SAUVAGE, commissaire :**

2550 C'est le promoteur qui sera responsable de la programmation et tout ça. Je me demandais si vous avez déjà eu des conversations avec les promoteurs pour assurer la pérennité de votre beau projet?

**M. RICHARD TURP :**

2555 Non, pas de la pérennité, mais nous sommes ouverts à entretenir et honnêtement, c'était d'avoir des points de repère sur lesquels bâtir, sans savoir comment une première expérience se passerait, autant pour la congrégation ici et les lieux physiques que nous. On savait, on ne voulait pas courir avant de marcher. Autrement dit, on avait besoin des points de repère pour

2560 lancer ce qu'on espère sera quelque chose qui va revenir. Et, même si les lieux changent physiquement, la chapelle, non, si j'ai bien compris, mais les lieux changent, il y a une volonté de poursuivre ce partenariat qui est, comme disent les Anglais *mutually beneficial*. C'est vraiment le bénéfice de tout le monde. Et, il y a assez de flexibilité à l'intérieur de la forme et la structure de l'Académie internationale pour qu'on puisse s'adapter, je pense, à une réalité changeante.

2565 Ça, de notre côté, avec les promoteurs, on va s'asseoir avec énormément de plaisir après, s'il vous plaît, pas pendant, parce que je suis en train de me tuer, pardon. Mais, après, l'Académie internationale, simplement pour voir sur quel pied danser et quelle sorte d'avenir, court terme ou même moyen, on pourrait bâtir un plan stratégique sur trois ou cinq ans.

**Mme DANIELLE SAUVAGE, commissaire :**

2570 Merci.

**M. RICHARD TURP :**

2575 Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

Et je vous remercie tous les deux.

2580 **M. RICHARD TURP :**

Merci absolument.

**LA PRÉSIDENTE :**

2585 Il y a monsieur Dinu Bumbaru, mais je ne le vois pas. Et on est en avance sur l'horaire. Donc, je me demandais si madame Nathalie Tremblay et monsieur Laurent Howe étaient là? Et,

2590 si monsieur Bumbaru arrive, on lui expliquera qu'on était en avance et qu'il passera à l'heure, mais pas dans le même ordre, voilà. Est-ce que c'est quelqu'un d'autre de Héritage Montréal qui serait venu à la place du monsieur Dinu Bumbaru? Non. Mais, comme je dis, on est en avance, alors, voilà. Bonsoir!

**M. LAURENT HOWE :**

2595 Bonsoir!

**LA PRÉSIDENTE :**

2600 Vous représentez Image Lachine Est?

**M. LAURENT HOWE :**

Imagine.

2605 **LA PRÉSIDENTE :**

Pardon, Imagine Lachine Est et Marmott Énergies. C'est ça?

**Mme NATHALIE TREMBLAY :**

2610 C'est ça.

**M. LAURENT HOWE :**

2615 C'est ça.

**LA PRÉSIDENTE :**

On vous laisser aller, vous avez dix minutes.

2620

**M. LAURENT HOWE :**

Merci. On va attendre que monsieur nous ouvre notre présentation. Alors, bonsoir! Merci beaucoup de nous avoir accueillis ce soir et merci, considérant les heures. Je sais qu'on s'est pris tard un petit peu, mais c'est vraiment très, très apprécié qu'on ait la chance justement de venir présenter quelques éléments supplémentaires en lien avec ce projet de reconversion qui est quand même majeur.

2625

Donc, en première partie, ce qu'on ferait, c'est que je vous présenterais les éléments pas vraiment Imagine Lachine Est, donc certains éléments qu'on va discuter en lien avec le logement pour les aînés, la question du logement pour les familles, il y a la question environnementale de façon générale et on arrivera plus à la fin avec la partie justement de la géothermie et c'est pour ça justement que madame Tremblay est là, ce soir. Justement, c'est elle l'experte de la question. Bien, entendu, Imagine Lachine Est appuie totalement cette proposition-là. C'est pourquoi nous avons choisi de la faire de concert.

2630

2635

Alors, en premier lieu, il y a eu dans la séance d'information, il y a beaucoup, beaucoup, de scénarios différents qui ont été amenés. On a discuté de divers modes de tenure, que ce soit les logements en mode locatif ou en copropriété ou tout ça. On a parlé de logement pour les familles, de logement pour les aînés et tout ça. Et, chez Imagine Lachine Est, on a regardé ça et on s'est posé la question justement quel est un peu le portrait de la population pour les aînés et pour les ménages qui ont des enfants dans Lachine et plus particulièrement ici à l'est de la 32<sup>e</sup> Avenue.

2640

2645

Par rapport à la population justement dite aînée, c'est-à-dire 65 ans et plus, ce qu'on constate dans l'arrondissement justement ici, c'est que le revenu médian est quand même relativement faible, dans le sens où il est un revenu médian d'à peine entre 20 et 21 000 \$ par

2650 individu et il y en a près du quart qui vit sous le seuil de pauvreté. Parmi cette population-là justement ici dans Lachine, il y en a à peine 15 % qui ont déménagé au cours des cinq dernières années.

2655 Ce que ça nous amène à nous poser comme question, c'est si on voulait faire... Parce qu'il a été question de faire en sorte que l'aile A notamment soit mise en mode de copropriété pour des personnes âgées de 75 ans et plus. On a même parlé du programme AccèsLogis. Il y a eu des choses qui ont été dites là-dessus. Et, à Imagine Lachine Est, on se pose la question, à savoir si c'est vraiment la meilleure option parce que... Et, on se pose surtout la question de savoir bien à qui s'adressent au fond ces logements-là? Si on veut faire des logements pour les personnes âgées de 75 ans et plus, est-ce qu'on s'adresse à des gens de Lachine ou on s'adresse à des gens de l'extérieur? Est-ce qu'on voudrait que des gens de Lachine puissent  
2660 bénéficier justement de ces logements-là et avoir des logements qui sont plus appropriés pour eux et avec un meilleur rapport de coût?

2665 C'est toutes des questions qu'on se pose. On tient justement à présenter ça lors de la séance de ce soir et autant à vous qu'au promoteur justement parce que c'est un sujet d'une certaine inquiétude. On pourrait se retrouver en faisant plusieurs dizaines d'unités de logement comme ça adressées à des personnes comme ça, retrouver seulement une petite proportion et seulement la proportion la plus aisée finalement de la population dite aînée qui pourrait habiter dans ces logements-là. Donc, c'est quelque chose auquel on invite à tenir compte.

2670 Par rapport aux familles directement, on voit que dans toute la section, la portion de Lachine qui s'appelle le Vieux-Lachine, Vieux-Lachine/Saint-Pierre, c'est le deux tiers des familles vivent dans la partie est de Lachine. Mais, ce qu'on voit, c'est que justement il y a à peu près 35 % de ces ménages-là qui ont deux enfants, 14 qui en ont trois, mais ce qu'on voit encore une fois, encore un peu une problématique similaire avec celle de la population dite aînée, c'est  
2675 qu'on a un peu plus de 35 % qui vivent sous le seuil de faible revenu et puis il y en a un peu plus de 10 % qui vivent dans des logements qui sont seront considérés, selon Statistique Canada, comme étant trop petits.

2680 Alors, on se pose la question encore une fois et on la pose au promoteur aussi : si on  
veut faire des logements pour les familles de Lachine, encore une fois, pour quelles familles de  
Lachine? Est-ce qu'on veut permettre, par exemple, à des ménages qui vivent dans des  
logements trop petits d'avoir accès à un logement qui est plus adéquat? Est-ce qu'on veut  
permettre à des familles qui vivent sous le seuil de revenu d'avoir justement accès à un  
environnement puis à un logement convenable pour leurs enfants? Alors, c'est les questions  
2685 justement qu'on soulève.

Et, ici, on est allé chercher dans les données statistiques directement de  
l'arrondissement justement une répartition de la taille des logements, selon les familles. Encore  
une fois, ce qu'on voit ici, c'est que dans les familles, par exemple, qui ont deux enfants, bien, il y  
2690 en a plus de 55 % justement qui habitent dans des logements de trois chambres à coucher et  
plus. Quand on regardait la répartition des logements au sein du plan qui était proposé jusqu'à  
présent dans le Plan directeur, on voyait essentiellement des deux chambres à coucher et on voit  
qu'ici, clairement, il n'y a aucune portion actuellement de la répartition des logements prévus  
dans le projet qui permettrait justement de loger les familles de deux ou de trois enfants.

2695 Assez rapidement, dans le fond, on a aussi amené toute la question par rapport au...  
Toute la question environnementale. On a parlé de toiture végétalisée, on a parlé de *woonerf*, on  
va en reparler dans quelques minutes. On a parlé de toit vert. On sait qu'il y a des propositions  
qui ont été amenées là-dessus, notamment par le GRAME, et c'est évidemment quelque chose  
2700 qu'on appuie. On croit important, non seulement de procéder à ces approches-là, donc mettre  
des toits verts, des toitures végétalisées, des murs végétalisés c'est quand même assez facile à  
mettre en place, mais aussi à assurer une récolte adéquate des eaux grises, de façon non  
seulement à éviter de rejeter inutilement des eaux dans le réseau d'égout mais aussi de réutiliser  
de l'eau de cette façon-là pour pouvoir notamment aménager... Pardon, arroser soit le jardin  
2705 communautaire qui serait prévu, soit des espaces verts aux alentours.

Alors, de la même façon, on vous a parlé du principe du *woonerf*, on en a déjà un  
d'installé pas très loin d'ici, le *woonerf* Saint-Pierre qui a déjà été un succès pour les citoyens. De  
la même façon, on pourrait apparenter ça indirectement à ce qu'on a aménagé sur la rue Prince-

2710 Arthur dans le Plateau-Mont-Royal. Ce n'est pas exactement mais ça se rapproche quand même  
bien et ce sont des aménagements qui sont particulièrement prisés par les habitants. Donc, ça  
pourrait être quelque chose comme il y a des voies qui ceinturent l'édifice, des voies routières, on  
peut les redonner aux habitants directement et en faire un espace où la circulation est non  
2715 seulement extrêmement apaisée mais aussi l'espace comme tel est accessible à tous, autant  
aux piétons, qu'aux automobilistes, qu'aux cyclistes.

Alors, maintenant, je pense je vais laisser la parole à ma collègue justement.

**Mme NATHALIE TREMBLAY :**

2720

Bonsoir!

**LA PRÉSIDENTE :**

2725

Bonsoir!

**Mme NATHALIE TREMBLAY :**

2730 Alors, écoutez, un sujet un peu aride peut-être pour cette heure tardive. Toutefois, c'est  
important. En fait, moi, ce que je voulais vous dire, c'est que, bon, d'abord, vous avez un projet  
extrêmement structurant. En fait, c'est un bâtiment qui a été extrêmement structurant au cours du  
dernier centenaire et, pour des raisons particulières, la congrégation, tout ça, l'école et, ainsi de  
suite. Et, c'est aussi un bâtiment qui veut, qui a l'ambition de maintenant être converti puis être  
2735 extrêmement structurant pour ses habitants, sa communauté.

2735

Or, moi, ce que je vous suggère ici, c'est de trouver une façon aussi de rendre cela  
structurant aussi au niveau énergétique et au niveau environnemental en choisissant pour les  
bâtiments la géothermie qui est le système de chauffage et de climatisation qui est le plus vert et  
local qui soit.

2740

2745 Je vais vous expliquer très rapidement ce qu'est la géothermie pour ceux qui ne la connaissent pas. En fait, il s'agit d'une façon d'aller chercher de l'énergie du sol sous les maisons ou au pourtour des maisons et, en fait, qui se marie très, très bien avec des systèmes centraux comme ceux qu'on voit ici, les radiateurs à l'eau chaude ou encore s'il y a des sections des bâtiments qui sont à l'air pulsé également. Et qui peut permettre à la fois de chauffer l'hiver mais également de climatiser l'été. Et, ce qui est extraordinaire, c'est qu'en fait, la géothermie, c'est un petit peu... En fait, c'est une façon d'utiliser l'énergie solaire qui est emmagasinée dans le sol pendant l'été et de l'utiliser l'hiver. En fait, c'est une batterie solaire qu'on a sous nos pieds.

2750 Et donc, la technique de récupération de cette chaleur-là fait en sorte qu'on va puiser dans la terre trois... Si on prend un kilowatt d'électricité, on va être capable de donner quatre kilowatts de chaleur. Donc, on va avoir trois kilowatts de chaleur qui va provenir du sol ambiant et qui va se régénérer de façon indéfinie. Et donc, on parle vraiment d'une énergie, non seulement renouvelable à perpétuité, mais également sans aucune combustion, sans transport, et donc, 2755 une énergie extrêmement ancrée dans son lieu de production.

2760 La géothermie est un axe, moi je pense en tout cas, pour un bâtiment comme celui-ci, extrêmement porteur, non seulement parce qu'il est propre mais également parce qu'il s'attaque en fait... Vous savez, un bâtiment comme celui-ci ou, en fait, les bâtiments sous nos latitudes vont consommer environ, pour le chauffage seulement... 75 % de toute l'énergie consommée par un bâtiment par les citoyens, par les habitants d'un bâtiment, va aller au chauffage et la climatisation et au chauffage de l'eau domestique. Or, toute cette portion énergétique là des besoins peut être supportée par la géothermie.

2765 Et, quand on pense à un bâtiment d'avenir, quand on regarde vers le futur, il est presque impossible d'imaginer maintenant de le faire avec des énergies fossiles et, pour toutes sortes de raisons, l'hydroélectricité a un tel potentiel pour d'autres fonctions, comme celle de l'électrification des transports, par exemple, ou autres, il est un petit peu absurde – entre guillemets – de la gaspiller pour le chauffage de nos maisons, alors que l'électricité, à ce moment-là, est demandée 2770 en pointe pendant l'hiver.

Donc, la géothermie devient une espèce de, non seulement une batterie solaire à proximité des bâtiments, mais également une façon de réduire notre consommation énergétique autre, même notre énergie verte comme l'électricité.

2775 Au niveau de différents projets qui ont eu lieu, bon, on parle ici de ruelles vertes et autres, en fait, Marmott Énergies, j'ai fondé cette entreprise-là au début de... En 2010. Et, l'objectif est de démocratiser l'accès à la géothermie, parce que c'est une technologie qui est relativement peu connue et pas parce qu'elle est complètement nouvelle ou quoi que ce soit, en Suède, il y a 650 000 maisons qui sont chauffées à la géothermie, alors ce n'est pas quelque  
2780 chose qui est particulièrement nouveau, mais tout simplement parce que c'est un investissement qui est assez onéreux au moment de l'installation ou, du moins, ça l'était.

2785 La mission de l'entreprise, Marmott Énergies, c'est de démocratiser l'accès à la géothermie. Donc, on a développé, non seulement un savoir-faire, une expertise dans le domaine, donc une capacité à abaisser les coûts de la géothermie, mais on a également développé un modèle d'affaires qui fait en sorte que les propriétaires des maisons ou des bâtiments ne se retrouvent pas à devoir déboursier l'investissement initial ou, du moins, pas l'entièreté de l'investissement initial au départ. Et, ça, ça a permis justement de permettre à tout un chacun, qui n'a pas forcément les ressources, de pouvoir le faire.

2790 Nous, évidemment, comme entreprise, on est capable de lever les capitaux sur les marchés des capitaux normaux, les banques, et, ainsi de suite. Ce qu'un citoyen moyen n'a pas forcément les moyens de faire et va aller plutôt vers des énergies qui sont peut-être seulement à la mensualité. Alors, nous, nos clients en général vont opter pour une mensualité fixe qui est  
2795 quand même moins chère que toute autre forme d'énergie.

2800 Dans le projet ici plus spécifiquement, parce que, bon, on fait ça, on est en train de faire le chauffage pour un bâtiment pour personnes âgées, un 80 logements à Sainte-Catherine, on travaille sur divers projets résidentiels et commerciaux et institutionnels, mais ici, j'ai pensé qu'on pourrait en faire... Moi, ça fait longtemps que je rêve de faire un projet de développement social

et énergétique en commun et avec Imagine Lachine Est, on a imaginé une façon un peu innovante de faire les choses.

2805 C'est-à-dire que Marmott Énergies pourrait arriver avec son expertise avec la géothermie, avec toute notre capacité à faire, mais pour ce qui est de la portion, on va dire, OBNL, le bâtiment de la congrégation, tout ce qui est à but non lucratif à l'intérieur du développement, Marmott Énergies pourrait fonder une entreprise OBNL elle-même avec toute notre compétence et nos connaissances internes, mais cet OBNL-là, évidemment, pourrait se financer en tant que tel, mais une fois les infrastructures remboursées et tout ça, pourrait  
2810 redistribuer à la communauté locale la valeur de ce parc énergétique là qui serait présent ici et qui a une durée de vie.. .La géothermie, ça c'est un autre gros avantage, c'est que c'est une durée de vie de 100 ans. Les puits géothermiques, c'est une centaine d'années, les équipements mécaniques, c'est 25-30 ans. Donc, on parle d'équipements qui sont *pérenns* et qui donc ne nécessitent pas beaucoup de... Donc, qui pourrait permettre de redistribuer à la communauté.

2815 L'autre gros avantage, c'est...

**LA PRÉSIDENTE :**

2820 Je vais être obligée de vous dire de conclure parce que...

**Mme NATHALIE TREMBLAY :**

Oui, je termine.

2825

**LA PRÉSIDENTE :**

... comme vous étiez deux, le tems file.

2830 **Mme NATHALIE TREMBLAY :**

O.K. Bien, c'est terminé, je disais ma dernière phrase. Alors, avec la géothermie, il n'y a aucun équipement mécanique à l'extérieur des bâtiments. Alors, ça, c'est très important. Ça veut dire qu'il n'y a aucun équipement au toit, aucun équipement bruyant, aucun équipement qui est à entretenir à l'extérieur du bâtiment. Donc, ça fait un lieu qui est beaucoup plus paisible et qui est beaucoup moins, au niveau esthétique, envahi par les équipements mécaniques qui peuvent être...

2840 **LA PRÉSIDENTE :**

Pas très jolis.

**Mme NATHALIE TREMBLAY :**

2845 Pas très jolis. Et bruyants.

**LA PRÉSIDENTE :**

2850 Merci beaucoup. Des questions? Moi, j'en ai une. Je suis très étonnée que vous ne nous aviez pas parlé que vous voulez créer un nouveau bâtiment.

**M. LAURENT HOWE :**

2855 Vous parlez ce soir?

**LA PRÉSIDENTE :**

L'aile E.

2860

**M. LAURENT HOWE :**

Oui. Vous êtes très étonnée qu'on ne vous en ait pas parlé ce soir?

2865 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui.

**M. LAURENT HOWE :**

2870

Bien, je vais vous avouer que j'avais envisagé la rencontre de ce soir, vu qu'on vous a déjà remis un mémoire écrit, on percevait davantage l'intérêt comme étant d'ajouter d'autres éléments complémentaires. C'est pour ça que j'ai parlé aujourd'hui de choses... Je suis passé très, très rapidement sur les éléments qui revenaient, le *woonerf* des choses comme ça, mais...

2875

**LA PRÉSIDENTE :**

Je vais reprendre ma question.

2880 **M. LAURENT HOWE :**

Mais ça ne me dérange pas si vous voulez qu'on en parle.

**LA PRÉSIDENTE :**

2885

O.K. Je vais reprendre ma question. Si vous avez parlé des familles, est-ce que c'est pour mettre des familles dans le bâtiment E que vous voulez créer et qui sera géothermique? Ou non.

2890 **M. LAURENT HOWE :**

Peut-être qu'on s'est mal exprimé. Pour nous, la question de la géothermie, c'est pour la totalité de l'ensemble.

2895 **LA PRÉSIDENTE :**

La totalité, O.K.

2900 **M. LAURENT HOWE :**

2900

Tout le bâtiment où on est en ce moment, toutes les ailes. Incluant la nouvelle. La proposition, en fait, de l'aile A, c'est simplement pour nous une manière, comme on l'a dit d'ailleurs et comme on l'a écrit dans le mémoire, c'est une façon d'abord, de notre point de vue, de mieux utiliser le terrain. Parce qu'en ce moment, c'est utilisé par des stationnements extérieurs qu'on pourrait... On a argumenté d'ailleurs sur les véhicules partagés, les stationnements souterrains, ça, on en a parlé dans notre mémoire écrit. L'aile E est une des propositions qui pourrait remplacer justement un espace qui est utilisé, comme on a dit, par du, finalement, un pavé de stationnement, tout simplement, extérieur, qui n'est pas... Bof, qui n'est pas très élégant. Ça permettrait en plus, bon, d'ajouter justement, de densifier davantage le projet. Les familles, comme telles, je ne les vois pas... On ne veut pas dire qu'elles devraient être dans une aile plutôt qu'une autre, O.K.?

2905

2910

2915

Ce qu'on est en train de dire là, c'est que quand on a regardé la répartition de la taille des logements, une chambre à coucher, deux chambres à coucher, tout ça, dans les plans qui étaient présentés dans le Plan directeur, on a regardé ça, on a comparé avec les éléments statistiques qu'on vous a présentés tout à l'heure, et il a été mentionné là qu'il y avait une portion qu'on voulait pour des familles. Et on a regardé ça, on s'est dit : mais, non. Si on regarde la répartition actuelle des logements, il n'y en aura pas de familles qui vont venir s'installer.

2920 Ou, s'il y a des familles, ça va être une famille monoparentale avec un enfant ou peut-être une ou deux, mais très, très peu. T'sais, on n'aura jamais un 20 % ou autre comme il avait déjà été mentionné.

**LA PRÉSIDENTE :**

2925

D'accord.

**M. LAURENT HOWE :**

2930

Là, après ça, l'aile E, le choix, ça, c'est des choses qui sont à discuter. Nous, on amène des points qu'on souhaite suggérer. On ne souhaite pas les imposer du tout.

**LA PRÉSIDENTE :**

2935

Puis, on est juste consultatif.

**M. LAURENT HOWE :**

C'est ça, justement.

2940

**LA PRÉSIDENTE :**

On s'entend. Questions?

2945

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

Non, c'est clair. C'est très clair.

2950 **LA PRÉSIDENTE :**

Très clair. Je ne pensais même pas que je comprendrais la géothermie. Vous avez été vraiment... En tout cas, j'ai compris un peu plus. Merci beaucoup.

2955 **Mme NATHALIE TREMBLAY :**

Merci.

**M. LAURENT HOWE :**

2960

Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

2965

Merci beaucoup. Alors je vais m'excuser auprès de monsieur Bumbaru qui vient d'arriver. On était en avance, vous n'étiez pas là, donc on a passé par-dessus vous, mais ce serait votre tour et vous seriez notre dernier représentant. Oui, tout de suite. Bonsoir!

**M. DINU BUMBARU :**

2970

Bonsoir, Madame la présidente, Commissaires. Mes excuses tout d'abord d'être en retard.

**LA PRÉSIDENTE :**

2975

Vous n'êtes pas en retard, c'est nous qui sommes en avance.

**M. DINU BUMBARU :**

2980 Ah! Encore mieux. Alors, merci bien de nous recevoir ce soir. Ici, au nom d'Héritage  
Montréal, je ferai une intervention sans mémoire, notre comité patrimoine et aménagement se  
réunissant demain. Alors, voici. Par contre, notre opinion déjà partagée par des discussions  
internes, sans événement formel de rencontre, nous a permis de voir dans le projet à l'étude  
2985 devant l'Office aujourd'hui et ces jours-ci, un élément, un projet suffisamment intéressant, voire  
inspirant, qu'on a souhaité mentionner dans une résolution de notre assemblée générale sur  
l'enjeu plus général que constitue l'avenir du domaine institutionnel, en particulier, les grandes  
propriétés des communautés religieuses dans la région métropolitaine, qui est un enjeu majeur  
et pour lequel – et c'est pour ça qu'on est ici, ce soir – on est à la recherche de modèle inspirant  
qui pourrait aider dans des démarches pour d'autres propositions de réhabilitation. Ce patrimoine  
2990 est très important numériquement, mais aussi symboliquement et il participe du paysage culturel  
de la métropole, au même titre que le mont Royal, le fleuve et l'ancien cadastre.

Et, c'est assez important de voir ça et ça nous semble particulier d'apporter ça à  
l'attention de la commission, pour que ce ne soit pas uniquement un projet qui soit vu dans ses  
2995 valeurs, ses qualités et ses enjeux particuliers, mais pour nous, c'est aussi un cas où on peut  
peut-être trouver ici des éléments qui pourront aider à éviter des erreurs, des écueils, pour les  
nombreux autres cas qui vont se présenter à l'avenir. Alors, donc, c'est un modèle de processus  
aussi que le projet qu'on voudrait commenter ce soir.

3000 On a également une sensibilité très grande au site lui-même qui est d'une très grande  
puissance évocatrice et qui est encore un site vivant par la présence de la communauté qui l'a  
bâti. Ce ne sont pas des éléments anodins, surtout qu'on les voit se perpétuer dans la vision,  
dans la navigation qui est proposée pour le projet. C'est-à-dire que la communauté des Sœurs  
de Sainte-Anne a pris son avenir en main et a participé à la construction d'un relais des géants  
3005 qui nous semble des propositions importantes avec un esprit qui est très cohérent avec l'esprit  
du lieu, un lieu communautaire, un lieu entouré d'arbres, de grands jardins. Ce n'est pas un  
espace naturel, on parle vraiment de patrimoine, d'architecture du paysage, de plantation et,  
pour nous, il y a tout un volet inspirant là-dedans.

3010 Alors, je vous apporte le cas dans notre point de vue d'Héritage Montréal. Bon, c'est sûr qu'on s'intéresse au patrimoine, patrimoine bâti, paysager, mémoriel, archéologique et naturel. C'est avant tout un patrimoine qui est quelque part, donc c'est très important de simplement vous présenter notre point de vue sur le patrimoine.

3015 La semaine dernière le gouvernement du Québec dévoilait sa politique culturelle, mais surtout dévoilait, rendait public le rapport de madame Michelle Courchesne et monsieur Claude Corbo sur les questions de patrimoines. Il y a là-dedans 48 recommandations qui seraient peut-être intéressantes de consulter. Certaines traitent de ces enjeux dont on discute ce soir dans le cas de Sainte-Anne et c'est un document qui est maintenant public et on est très heureux de ça.

3020 Mais, pour Héritage, on s'intéresse au patrimoine, en particulier celui des lieux, et cela, dans un contexte d'urbanisme et, troisièmement, dans un contexte où il y a des discussions publiques. Et, de plus en plus, on se rend compte à quel point c'est important pour la valeur d'un projet qu'il ne soit pas juste testé ou vérifié en public, mais construit avec la communauté. Donc, il y a ici un élément qui nous est apparu lors de la séance d'information particulièrement  
3025 intéressant, on le sentait, on le pressentait dans les documents, mais ça a été mentionné également ici, une somme importante.

On a, comme organisme, pu observer des cas de grands domaines de communautés religieuses, je vous en nommerais trois qui nous intéressent particulièrement ces jours-ci. Et celui  
3030 de la Maison mère des Sœurs de Sainte-Anne mérite de siéger autour de cette table des grands lieux; l'Hôtel-Dieu, et, dans le cas de l'Hôtel-Dieu, c'est non seulement la partie hospitalière dont l'avenir est entre les mains des décisions du gouvernement du Québec, mais aussi la partie conventuelle qui a fait l'objet d'une transaction avec la Ville de Montréal, à l'initiative de la communauté.

3035 Donc, les religieuses hospitalières ont établi des relations avec la Ville de Montréal. Ça a été un geste que notre assemblée générale a tenu à saluer et donc la volonté des communautés religieuses nous semble un élément de force vers un succès. Présentement, le dossier de l'Hôtel-Dieu est un petit peu en silence radio, je ne vous cache pas qu'on a certaines

3040 interrogations, c'est quelque chose qui a été lancé avec... Peut-être c'est la complexité. Alors, il y  
a un enjeu de complexité, de sens dans la reconversion de ces ensembles-là et, encore là, peut-  
être le cas de Sainte-Anne est intéressant par rapport au fait qu'on a pris le temps de développer  
une mission, de prendre le temps de voir où est-ce qu'on s'en va, c'est jamais mauvais, et dans  
ce cas-ci, ça a un caractère particulièrement important pour l'histoire de la métropole, mais il y a  
3045 des enjeux très concrets par rapport à ça.

Le Grand Séminaire de Saint-Sulpice qui est sur la rue Sherbrooke, le domaine du fort  
de la Montagne. Un Plan directeur vient d'être produit, qui a cette notion de se diriger vers un  
campus du fort de la Montagne avec des vocations scolaires, enfin, une coexistence – c'est un  
3050 exercice de planification – et qui est aussi une communauté fondatrice. Et, troisièmement, les  
Sœurs Grises. Alors, la Maison mère des Sœurs Grises, puisqu'on a une typologie semblable de  
Maison mère, qui a été protégée au terme d'une bataille fondatrice du mouvement du patrimoine  
au Québec dans les années 70. Bien, là, maintenant, on apprend qu'on va planter une école en  
plein dans le milieu, traitant, dans les communiqués du gouvernement du Québec, les jardins  
3055 conventuels comme des terrains vacants.

Alors, vous comprendrez qu'on peut voir des contrastes assez importants entre une  
annonce du gouvernement sur un site classé par le gouvernement qui traite un jardin de  
communauté religieuse de terrain vacant pour pouvoir bâtir quelque chose avec une  
3060 acceptabilité sociale et ce qu'on a ici devant nous avec la démarche des Sœurs de Sainte-Anne.  
Et, on vient ici témoigner un petit peu du besoin d'un peu de...d'être rassuré par des cadres qui  
ne font pas juste des beaux projets qui apparaissent bien où on met de la verdure, puis on  
s'occupe des ascenseurs et tout ça, mais également des processus qui bâtissent de la confiance  
de la société envers des projets de reconversion de ces ensembles-là. On l'apporte comme  
3065 témoignage.

L'Office, par le passé, a déjà eu l'occasion de traiter de dossiers qui ont été des  
réussites, mais dans d'autres cas, des polémiques qui durent. On pense à certains projets autour  
du mont Royal de reconversion ou de redéveloppement, de Plan directeur, d'ensembles  
3070 institutionnels, puis on voit ça traité à la pièce. Il y a peut-être un sujet quant à nous qui mériterait

3075 éventuellement qu'il y ait une rencontre de ces différents dossiers pour qu'on en dégage des façons de faire. Pour Héritage Montréal, l'occasion pourrait se présenter avec la mise à jour du Plan d'urbanisme. Pas juste d'étudier des demandes à la pièce. On sait que la commission a une mission très particulière qui est d'assurer la bonne gouvernance d'un dossier, l'évaluation du dossier qui vous est présenté. Mais, quant à nous, il y a une leçon à tirer qui devrait être réinvestie dans un meilleur Plan d'urbanisme pour que ce ne soit pas juste un plan de zonage ou un plan avec des couleurs sur une carte, mais également des façons de fonctionner à la montréalaise.

3080 On a examiné les avis, le document, les dossiers, regardé la séance d'information, mais également l'avis conjoint du Conseil du patrimoine de Montréal et du Comité Jacques-Viger. Et, on retrouve là des éléments avec lesquels on peut se sentir très à l'aise, aussi bien ce qu'on pourrait dire le salut au projet qui est assez ferme et assez clair dans l'avis des deux comités, que certaines prudences, en particulier en ce qui a trait au défi de ce qu'on pourrait appeler  
3085 l'enjeu des chapelles perchées. Je le prends dans ces termes un petit peu poétiques, mais on a la même chose avec la chapelle des Sourds-Muets sur Saint-Denis, la chapelle du 1420, Mont-Royal, qui est un lieu qui a fait l'objet de mesures particulières dans une réglementation pour autoriser la reconversion et même la formation d'associations à but non lucratif pour s'occuper de ces espaces-là.

3090 Alors, c'est un enjeu qui est un peu une typologie de problèmes ou de défis. L'avis des conseils est particulièrement utile quant au défi que représentent l'accessibilité publique et les questions d'ascenseur, où est-ce qu'on l'installe, etc. Mais, il me semble qu'il y a un effort à consentir. Ces lieux-là sont très importants dans l'esprit de ces grands domaines institutionnels,  
3095 qui ne sont pas juste constitués de plancher avec des cellules ou des habitations, mais également, il y a des lieux communautaires perchés dans les étages et il faudra trouver une façon peut-être, non seulement d'exiger un usage public, mais de soutenir la réalisation d'un projet qui le permette. Et peut-être c'est par des accès par les ailes.

3100 On ne souhaite pas rentrer dans les détails architecturaux, mais il me semble que c'est une  
valeur réelle, ces accès à ces espaces-là, surtout qu'à Montréal, on a beaucoup sacrifié  
l'intérieur de nos bâtiments patrimoniaux pour se contenter du décor de la rue. Ça a permis  
d'éviter des gaffes, mais on se rend compte qu'en 2018, peut-être on est capable, et la Ville de  
3105 Montréal dispose de pouvoirs en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel* qui lui permettent  
maintenant de s'intéresser pour soutenir des efforts de mise en valeur de certains des espaces  
intérieurs, particulièrement intéressants.

Alors, peut-être que c'est une occasion à saisir, mais ce n'est pas un chantier unique à  
ce projet-ci. À la limite, on pourrait dire que le cas du 9<sup>e</sup> de chez Eaton, c'est une problématique  
3110 très analogue. Comment est-ce qu'on réunit avec un espace public, accessible, un lieu qui est  
fantastique mais qui est perché dans les étages d'un bâtiment.

Un autre enjeu qui nous semble pertinent...

3115 **LA PRÉSIDENTE :**

Ça devrait être le dernier?

3120 **M. DINU BUMBARU :**

Oui, ça sera le dernier. C'est celui des clochetons et des éléments, les caractéristiques  
architecturales qui sont mentionnés. On a vu avec d'autres cas, notamment la reconversion  
d'églises dans les années 90 sur la rue Saint-Laurent, Saint-Jean-de-la-Croix et là, peut-être que  
c'est un intérêt, pas juste réglementaire, mais voir à ce que le modèle de gouvernance, la tenure  
3125 du site et peut-être même les mécanismes de concertation entre les différents occupants vont  
pouvoir bénéficier de soutien pour l'entretien.

Alors, les Fonds du patrimoine culturel du Québec, il y a quelque temps, l'administration  
montréalaise avait fait des grands efforts pour que ce ne soit pas uniquement des gigantesques  
3130 projets mais que de l'entretien pourrait être soutenu par ça et ce serait peut-être bon que parmi

les règlements, les propositions d'office, il y ait quelque chose à cet effet pour que les éléments qui vivent du public, de l'espace environnant, ils sont des repères, bien, soient encore présents dans 25 ans, par exemple.

3135            Alors, en concluant, nous, on pense que la démarche de la communauté avec une présence d'une communauté fondatrice qui va continuer d'habiter le lieu, ça nous semble très important par rapport à des cas où la communauté confiée à d'autres – le cas de Concordia avec les Sœurs Grises était remarquable – et là on voit avec cette annonce tout à fait récente du ministre de l'Éducation que ce qui était un état de confiance peut être soudainement bousculé, 3140 voire rendu très précaire et la présence de la communauté fondatrice nous assure d'une peut-être presque une situation de confiance du site et ça, ça nous semble très prometteur.

                 L'autre chose, c'est qu'on pourrait peut-être suggérer que dans l'énoncé de vision d'un projet comme celui-ci, le patrimoine ne soit pas uniquement relégué aux orientations d'action. 3145 Dans un site comme celui-ci, c'est un site qui a un esprit très fort et ce n'est pas juste du patrimoine auquel on s'occupe pour pas l'endommager avec beaucoup de volonté, mais c'est la source d'un projet génial aussi. On ne fait pas un projet d'habitation intergénérationnel ici. On fait revivre un lieu qui a déjà beaucoup de puissance et beaucoup de présence et beaucoup de sens. Et, quant à nous, ce n'est peut-être pas juste de la sémantique, ça devrait être l'esprit d'un 3150 énoncé de vision pour un projet sur un lieu aussi fantastique. Ça ne devrait pas juste être quelque chose qu'on pourrait faire n'importe où avec les mêmes ambitions généreuses, mais sans l'apport d'un siècle de... vous savez, des grands arbres, ça ne se génère pas d'une façon instantanée. Alors, ici, c'est une des forces de cet endroit-là.

3155            **LA PRÉSIDENTE :**

                 Merci beaucoup. Des questions?

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

3160

Oui. Avant, il y a eu un mémoire qui a été présenté d'un caractère patrimonial exclusivement par Kim Gallup.

**M. DINU BUMBARU :**

3165

Oui.

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

3170

Et, la personne – vous allez voir jusqu'à quoi j'arrive – évoquait une panoplie de préoccupations patrimoniales, bon, les archives qui commémoraient la mission du savoir des Sœurs, le studio d'art en question qui est en haut, la salle des malles, les espaces verts et donc l'esprit des lieux, la chapelle, bien sûr, le mobilier, les vitraux, les clochetons, le clocher, bon, etc. Mais, sa conclusion posait la question : quand on veut conserver à l'éternité, on va dire, un lieu –

3175

enfin, « éternité » on s'entend.

**M. DINU BUMBARU :**

Oui, 25 ans.

3180

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

Dans une notion de vie humaine et peut-être quelques générations, une certaine pérennité des lieux. Quand on cherche à conserver un lieu, elle évoquait le besoin d'un cadre juridique qui permettait de protéger les lieux contre des transferts de propriétaires. Le propriétaire évoqué, enfin, anticipé est La Traversée, mais bien sûr, elle dit : « Ça pourrait changer pour un autre, pour un autre, pour un autre. »

3185

3190 Comment fait-on alors pour préserver tout cela, dans un contexte de changement de propriétaire? Et, elle répondait à sa question en disant : « Ça prend une structure juridique du type du projet des Augustines à Québec ou des Petites Franciscaines de Marie à Baie-Saint-Paul où il y a un cadre juridique qui est là. »

3195 Donc, je voulais vous lancer la balle et dire que pensez-vous de cela? Et, avez-vous d'autres suggestions à proposer pour cet enjeu de pérennité.

**M. DINU BUMBARU :**

3200 Bien, écoutez, c'est un vrai enjeu. Des fois, c'est vraiment le problème. Dans d'autres cas, on peut imaginer qu'il y a une base de confiance, puis il faut aussi envisager quant à nous, l'éternité, c'est combien de temps? Alors, nous, on pense en termes du relais des générations. Donc, sur 25 ans, c'est un principe qu'on a à Héritage Montréal, c'est que ce qu'on aime avec le patrimoine, c'est que ça nous parvient d'une génération précédente, bien, qu'est-ce qu'on fait aujourd'hui, neuf ou rénové, dans 25 ans et vous allez voir que c'est un horizon qui est très petit  
3205 parce qu'on devra travailler sur des cinquantenaires de siècle.

3210 Mais, à cette échelle-là, nous, on explore de plus en plus la notion d'emphytéose et puis des fiducies et c'est vrai que le cas des Augustines, c'est très intéressant. Il faudrait voir quelle est l'échelle des Augustines par rapport au projet dont on parle ici. C'est un espace qui a pris une dizaine d'années de réflexion. Les communautés ont mis énormément d'efforts avec le gouvernement aussi. Il ne faut pas oublier qu'on est dans un contexte de capitale nationale avec certains moyens qui sont peut-être dévolus et, en plus, elles sont dans le Vieux-Québec qui est un site patrimonial déclaré par le gouvernement du Québec en 1962. Donc, l'État est présent.

3215 On pense souvent à ces moyens juridiques et on le voit d'ailleurs, il y a combien de... Vous savez que la Basilique Notre-Dame, pourtant si importante dans notre patrimoine, n'est pas classée monument historique au Québec. C'est parce qu'on s'est dit : pas besoin de la classer, personne va vouloir la démolir.

3220 Alors, dans une culture de ce genre, de statut d'urgence plutôt que de statut de reconnaissance,  
ça ne nous a malheureusement pas habitué à développer des outils agiles pour soutenir la mise  
en valeur. C'est souvent des outils pour empêcher des erreurs et ça nous laisse un petit peu  
désabusé dans un cas où finalement il n' ya pas tellement d'erreur dans ce dossier-là. On  
pourrait faire des choses mieux, mais grosso modo, c'est le genre de projet qu'on aimerait voir  
3225 en inspirer d'autres, quant à nous.

Et, ça, on voit un espace où il faut trouver des formules et vraiment des formules de type  
fiducie, ça nous semble très propice. Est-ce que ça a un impact sur la fiscalité, par exemple?  
Parce que, que va être la fiscalité à long terme de cet espace-ci? On a vu comment on a dû  
3230 construire des projets immobiliers sur le mont Royal parce que soudainement, des ensembles  
qui étaient des ensembles de communautés religieuses ont été versés dans une économie de  
marché, donc instantanément fiscalisés à des très hauts taux qui ont eu pour conséquence de  
pousser pour des constructions qui n'avaient pas leur place pour occuper les espaces verts et  
tout ça.

3235 Alors, pour nous, séparer le sol du bâtiment, c'est une façon de le faire. Est-ce que c'est  
pertinent ici? Je ne sais pas. Quel est le statut patrimonial de cet ensemble? Certainement qu'il a  
une très grande reconnaissance, mais je ne sais pas s'il n'est pas classé. De toute façon, la Ville  
de Montréal va recevoir des nouveaux pouvoirs le 21 septembre en vertu de la Loi 121 et c'est  
3240 peut-être moins le cadre réglementaire... De toute façon, on l'a vu que le cadre réglementaire a  
été fait pas mal pour épouser le projet. Donc, c'est avec toutes ses valeurs patrimoniales et tout  
ça.

Donc, à moins qu'on tombe dans un système complètement négligent – ça c'est déjà vu,  
3245 Montréal a déjà connu des élus qui n'étaient pas toujours soucieux du long terme par rapport au  
court terme – mais peut-être qu'il y a lieu d'avoir un contrat-type. Ou peut-être que c'est un site,  
un projet qui permet d'inventer ça. Est-ce que ça peut être enchâssé dans les titres? Il y a  
certainement un cadre notarié qui n'a pas besoin d'être juridique mais qui peut être contractuel  
entre les parties et que certaines qualités soient insérées là-dedans.

3250

3255 On pourrait regarder, je pourrais soumettre ça à notre comité, mais ça s'adonne qu'on a des juristes qui aiment beaucoup ce genre d'exploration. C'est pour ça que dans notre résolution d'assemblée générale, on pense qu'il y a un travail, un bénéfice collectif à investir ce genre d'outils que sont les emphytéoses, les fiducies et les propriétés séparées du sol et du bâti. Parce que le bâti a besoin d'investissement; le sol, en général, a besoin d'entretien. Parce que ce sont des grands jardins, des espaces avec une valeur... Il ne faut pas trop qu'il change, le sol, finalement. On l'aime bien.

3260 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup. Une petite dernière question avec une courte réponse parce qu'on est vraiment à la limite.

3265 **M. DINU BUMBARU :**

Je note, Madame la présidente.

**Mme DANIELLE SAUVAGE, commissaire :**

3270 Je vais faire très vite. Vous avez parlé de ce projet comme étant un modèle de processus. Alors, compte tenu de la grande expertise d'Héritage Montréal, c'est quand même l'occasion ce soir, si vous en avez, d'émettre une ou deux petites réserves. Est-ce que vous trouvez... Est-ce qu'il y a des choses dont on devrait s'inquiéter dans ce projet? Est-ce que ça vous apparaît parfait sous toutes coutures?

3275 **M. DINU BUMBARU :**

3280 La perfection n'est pas de ce monde, mais l'angoisse constante ne nous aide pas à avancer. Alors, nous, on pense qu'il faut développer un peu de confiance et de la confiance, c'est quel va être l'avenir?

3285 Parce qu'avec le temps, sur 25 ans, peut-être qu'on voudra agrandir les constructions, en faire de plus en plus. Et, donc, peut-être en séparant le bâti du sol, sans remettre en question tout le projet, c'est peut-être un ajustement où certaines garanties peuvent être apportées par le cadre réglementaire et davantage par le Plan d'urbanisme qui pourrait peut-être venir consolider certaines des volontés des acteurs du projet. Alors, c'est peut-être plus là-dessus qu'on aurait certaines préoccupations.

3290 Bon, l'avis du Conseil du patrimoine et du Comité Jacques-Viger a beaucoup de choses qui peuvent facilement être l'objet de résolution. Comment est-ce que ça va être résolu? C'est peut-être ça la question. Quel va être le mécanisme de capitainerie pour une communauté semblable à long terme? Remarquez que c'est un peu le problème également de l'Hôtel-Dieu et de la Cité des Hospitalières. Ce sont deux projets qui ont beaucoup à partager quant à nous.

3295 **Mme DANIELLE SAUVAGE, commissaire :**

Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

3300 Merci beaucoup. Nous avons terminé cette partie-là de la soirée qui était la présentation des mémoires et je vous avais dit d'entrée de jeu ou en tout cas, pas tellement longtemps après le début, que les promoteurs, que ce soit Bâtir son quartier et la Ville avaient un droit de rectification. Alors, je vous rappelle qu'un droit de rectification, c'est de dire : « J'ai entendu quelque chose qui n'est pas vrai. » Et non pas : « Je pense que ce n'est pas la meilleure solution, O.K., ce que j'ai entendu. »

3310 Donc, est-ce que la Ville ou Bâtir son quartier, la Ville de Lachine, Bâtir son quartier? Oui, venez, venez. Bonsoir!

**Mme SIHEM MANSOUR :**

3315 Bonsoir! En fait, ma rectification, c'est par rapport au commentaire, à l'intervention des  
représentants de la Fabrique par rapport au message que l'arrondissement a envoyé. Donc,  
nous, on avait reçu un email de leur notaire et puis, la réponse qui consistait à informer la  
3320 Fabrique que la Ville ne peut pas accepter un terrain avec une servitude. En fait,  
l'arrondissement est toujours en négociation avec les gens de la Fabrique pour trouver une  
solution pour qu'ils continuent à honorer leur engagement vis-à-vis des Sœurs. Le seul élément  
qui rentre en jeu, c'est que suite aux opérations cadastrales qui vont avoir lieu avec la création  
des différents lots, donc moi, je vous renvoie à l'article 190 de l'Annexe C de la *Charte de la Ville  
de Montréal* qui stipule que lorsqu'il y a une opération – donc, le terrain qui va être cédé à la Ville  
– doit être libre de toute servitude ou autre. Donc, c'est la situation actuelle. On ne peut pas avoir  
une servitude de passage qui permettrait l'accès aux camions, à ces engins.

3325 Ceci étant dit, on est toujours en négociation avec eux, puis on va trouver une solution  
pour qu'ils puissent continuer à enterrer les Sœurs en bonne et due forme. Tout simplement.  
Voilà.

**LA PRÉSIDENTE :**

3330

Merci beaucoup.

**Mme SIHEM MANSOUR :**

3335

Bienvenue.

**LA PRÉSIDENTE :**

3340

Bâtir son quartier, voulez-vous utiliser votre...

**M. CARLOS MARTINEZ :**

3345           Merci beaucoup. Donc, deux interventions. La première concernant les dernières données ou certains faits qui ont été avancés par Imagine Montréal, je crois, qui était avec le groupe Marmott?

**LA PRÉSIDENTE :**

3350           Imagine Lachine Est.

**M. CARLOS MARTINEZ :**

3355           Je suis désolé si je massacre un peu le nom. Donc il était question... Là, on parlait du bâtiment A comme ayant uniquement des 1 CC ou 2 CC, à moins que j'aie mal compris, mais il me semble que c'est ce qui avait été avancé. Et puis, là, je suis retourné dans mes notes ici de notre Plan directeur et puis quand je regarde la typologie pour le bâtiment A, je constate qu'il y a dix-neuf 1 CC, trente-huit 2 CC, quatorze 3 CC et deux 4 CC. Donc, ça semble un peu correspondre aux besoins statistiques qui avaient été présentés sur l'affiche par Imagine Montréal. Donc, ça, c'est le premier truc.

3360           Ensuite, le deuxième élément – puis, là, vous me direz si je suis hors d'ordre – c'est juste qu'on a rapporté des propos quand les gens de la Fabrique sont venus, ils ont rapporté des propos de la part de Bâtir son quartier comme quoi on aurait proféré des menaces quelconques à leur égard. C'est probablement des commentaires qui ont été pris hors contexte. Ça n'a jamais été fait.

3370           Depuis le début de la situation avec la Fabrique, on est en contact avec l'arrondissement, on est en contact avec la Fabrique et également avec les Sœurs pour essayer de trouver une solution qui va convenir à tous, qui ne sera probablement pas parfaite pour personne, comme je le dis depuis le début, mais qui va permettre de résorber un peu les problématiques de tous et chacun.

**LA PRÉSIDENTE :**

3375           Merci beaucoup. Alors, merci tout le monde. L'assemblée est donc terminée. Mes collègues, notre analyste et moi-même commencerons à analyser l'information reçue, les opinions que vous nous avez communiquées dans les prochains jours afin de rédiger notre rapport. Je vous rappelle qu'il sera transmis à la présidente de l'Office qui l'enverra ensuite à la mairesse. Le rapport sera normalement rendu public dans les quinze jours suivants. Donc, on se retrouve vers la fin de l'été.

3380  
3385           Par la suite, des décisions à prendre appartiennent aux élus municipaux. Toute la documentation relative au projet demeure accessible en tout temps sur le site internet de l'Office et au Bureau du citoyen. Nous y ajoutons régulièrement des documents, incluant la transcription de la présente séance – et je trouve ça extraordinaire parce que ça arrive dans à peu près quatre jours – tout ce qui a été dit est écrit – les opinions et des liens et documents utiles.

                  Permettez-moi de vous remercier de vos présentations, de la qualité de notre échange et de l'accueil, il faut bien le dire, extrêmement chaleureux de la congrégation.

3390           Alors, je remercie également toutes les personnes qui sont venues assister aux interventions, toutes les personnes qui soutiennent nos travaux, la sténographe, le responsable du son, le personnel de l'Office. Alors, thank you for coming. Merci à tous et toutes. Bon retour à la maison sans problème. Merci.

3395           **AJOURNEMENT**

\* \* \* \* \*

3400 Je, soussignée, **LOUISE PHILIBERT**, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office  
que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes  
sténographiques prises au moyen du sténomasque, le tout conformément à la loi.

Et, j'ai signé :

3405

\_\_\_\_\_  
**LOUISE PHILIBERT, s.o.**